

# 9ème Conseil du numérique en santé (CNS)

Jeudi 15 juin 2023

1. Introduction
2. Attendus du CNS – Échange avec la salle
3. Retours sur les 6 derniers mois
4. Priorités des 6 prochains mois
5. Q/R et Conclusion

# Introduction



**Hela Ghariani**

Co-responsable  
du Numérique en Santé



**Raphaël Beaufret**

Co-responsable  
du Numérique en Santé

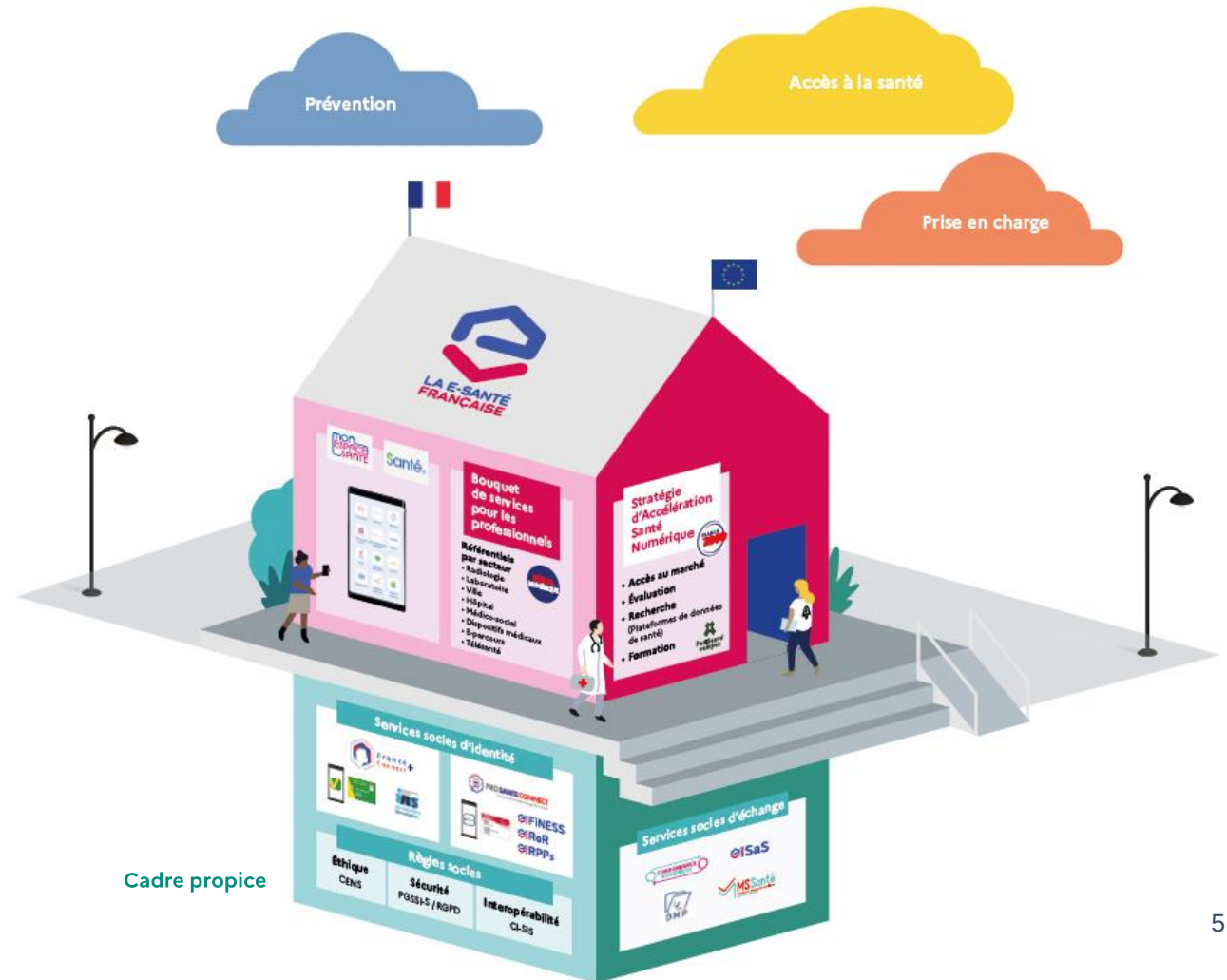
# FOUILLE DE ROUTE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ 2023-2027

## Mettre le numérique au service de la santé



## Mettre le numérique au service de la santé

La présente feuille de route décrit quant à elle nos chantiers prioritaires pour les cinq prochaines années, déclinés en **4 axes, 18 priorités et 65 objectifs** avec des jalons temporels et une entité identifiée comme porteur principal, responsable de sa bonne mise en œuvre.





### PRÉVENTION

**AXE 1**  
 Développer  
 la prévention  
 et rendre chacun  
 acteur de sa santé

5 priorités

20 objectifs



### PRISE EN CHARGE

**AXE 2**  
 Redonner du temps  
 aux professionnels de santé  
 et améliorer la prise en charge  
 des personnes grâce  
 au numérique

5 priorités

16 objectifs



### ACCÈS À LA SANTÉ

**AXE 3**  
 Améliorer l'accès à la santé  
 pour les personnes  
 et les professionnels  
 qui les orientent

4 priorités

11 objectifs



### CADRE PROPICE

**AXE 4**  
 Déployer un cadre propice pour  
 le développement  
 des usages et de l'innovation  
 numériques en santé

4 priorités

18 objectifs

## Tour des régions – élaboration de la feuille de route



Guadeloupe



Centre-Val de Loire



Guyane



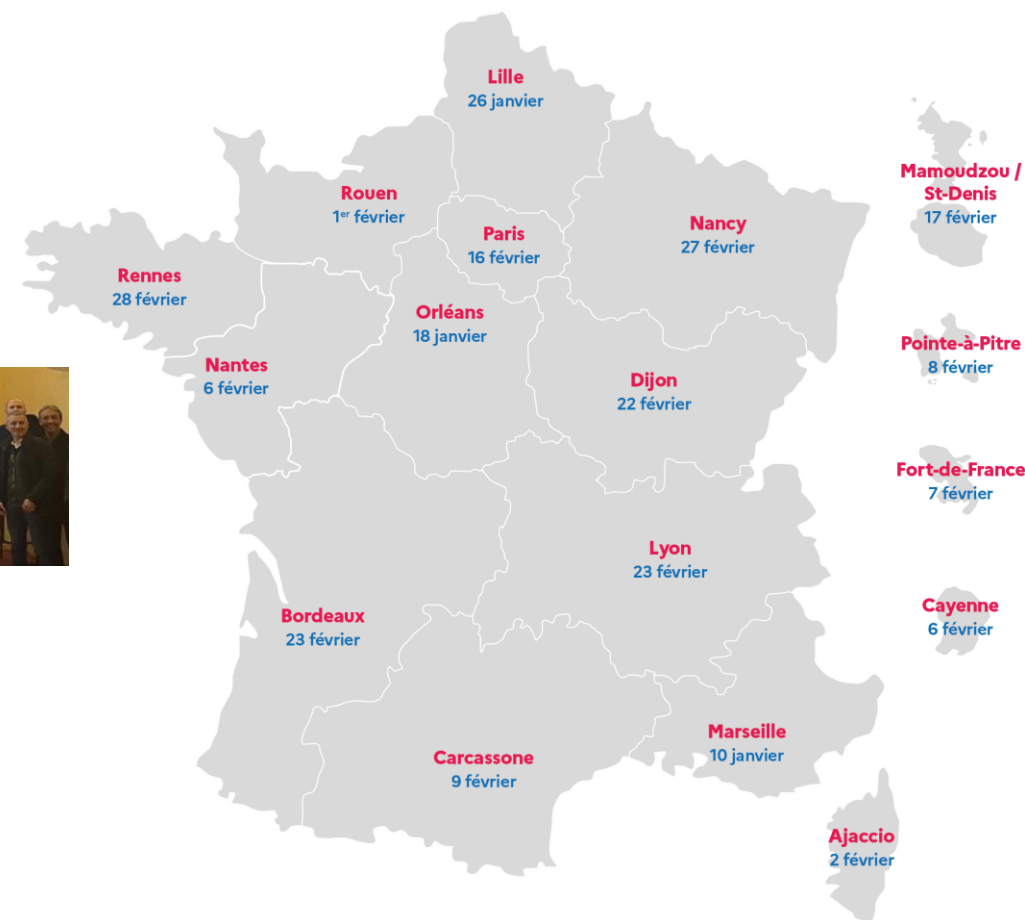
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Hauts-de-France



Corse



# Attendus du CNS



|                                                                                    | Comité porteur                                                           | Copilotes                                                          | Entité |                                                                                       | Comité porteur                                                                  | Copilotes                                                                                                                                | Entité                   |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|--------|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
|    | Conseil du numérique en santé                                            | Tout l'écosystème                                                  | DNS    |    | Comité fédérations du social et médico-social                                   | Fédérations ESMS                                                                                                                         | DNS / CNSA en alternance |
|                                                                                    | Comité interne du numérique en santé                                     | DAC et opérateurs publics                                          | DNS    |                                                                                       | Comité des entreprises du numérique en santé (ENS) => ex comité des industriels | Fédérations (ASINHPA, FEIMA, France Digitale, GIP Symaris, Interop'Santé, LEEM, LET, Numeum, Synapse, SFIL, SIL LAB INNOVATIONS, SNITEM) | ANS                      |
|                                                                                    | Comité des ARS => Comité Technique Sectoriel (CTS) du numérique en santé | ARS (interlocuteurs : directeurs métiers)                          | DNS    |                                                                                       | Comité citoyen                                                                  | Citoyens : patients, aidants (prestation de sélection externalisée)                                                                      | DNS                      |
|    | Comité des territoires                                                   | ARS, GRADeS, réseau AM                                             | ANS    |   | Comité des professionnels de santé                                              | Représentants des professionnels (Ordres, UNPS, Sociétés savantes..)                                                                     | DNS                      |
|  | Comité structures                                                        | Fédérations Hospitalières + structures de ville + du médico-social | ANS    |  |                                                                                 |                                                                                                                                          |                          |

# Échanges avec la salle

Vous pouvez partager vos idées, vos envies, vos commentaires concernant l'évolution du Conseil du Numérique en Santé en envoyant un mail à Marion Février : [marion.fevrier@sante.gouv.fr](mailto:marion.fevrier@sante.gouv.fr)



The infographic depicts a house structure representing the components of digital health in France. The roof is divided into three colored clouds: blue for 'Prévention' (Prevention), yellow for 'Accès à la santé' (Access to health), and orange for 'Prise en charge' (Care). The house itself has a grey roof with the French and European Union flags, and a pink facade with the 'LA E-SANTÉ FRANÇAISE' logo. The front wall features three main panels: 'non-urgence SANTÉ', 'Bouquet de services pour les professionnels' (listing telemedicine, e-diagnosis, etc.), and 'Stratégie d'Accélération Santé Numérique' (listing access to market, research, etc.). The base of the house is a teal platform labeled 'Cadre propice' (Favorable framework), which includes sections for 'Services sociaux d'identité' (France Connect, etc.), 'Règles sociales' (Ethics, Security, etc.), and 'Services sociaux d'échange' (eSanté, etc.).

# Retours sur les 6 derniers mois

- Publication du nouveau décret DNS, **pérennisant la structure** au rang de direction d'administration centrale, au service d'une politique publique du numérique en santé
- **Confirmation de l'équipe, pour conduire la feuille de route 2023-2027**, avec notamment la nomination d'Hela Ghariani, déléguée
- Instruction interne sur l'importance de coordonner les projets et textes sur le numérique en santé avec la DNS, pour **assurer une cohérence globale** au sein du ministère et des acteurs publics qui en dépendent.

## Décrets, arrêtés, circulaires

### TEXTES GÉNÉRAUX

#### MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

Décret n° 2023-373 du 15 mai 2023 portant diverses dispositions relatives à l'administration centrale des ministères chargés des affaires sociales et portant création d'une délégation au numérique en santé

NOR : SPMD2304480D

**Publics concernés :** administrations, acteurs impliqués dans le développement du numérique dans le domaine de la santé.

**Objet :** modification de l'organisation des services de l'administration centrale des ministères chargés des affaires sociales et création d'une délégation au numérique en santé au sein de cette administration centrale.

**Entrée en vigueur :** le décret entre en vigueur le lendemain de sa publication.

**Notice :** le décret crée une délégation au numérique en santé au sein de l'administration centrale des ministères chargés des affaires sociales.

**Références :** le décret ainsi que les textes réglementaires qu'il modifie peuvent être consultés, dans les versions issues de cette modification, sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

La Première ministre,

Sur le rapport du ministre de la santé et de la prévention,

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 2000-685 du 21 juillet 2000 modifié relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'emploi et de la solidarité et aux attributions de certains de ses services ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019-1088 du 25 octobre 2019 relatif au système d'information et de communication de l'Etat et à la direction interministérielle du numérique modifié par le décret n° 2023-304 du 22 avril 2023 ;

Vu le décret n° 2019-1412 du 20 décembre 2019 modifié portant diverses dispositions relatives à l'administration centrale des ministères chargés des affaires sociales ;

Vu l'avis du comité social d'administration placé auprès des ministères chargés des solidarités et de la santé du 23 février 2023,

Décrète :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – L'article 2 du décret du 20 décembre 2019 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« **Art. 2.** – I. – Il est créé une délégation au numérique en santé placée sous l'autorité des ministères chargés de la santé, de l'action sociale et de la sécurité sociale.

« Le délégué au numérique en santé, qui a rang de directeur d'administration centrale, est nommé par décret, sur proposition des ministres mentionnés à l'alinéa précédent.

« Il est assisté d'un adjoint, nommé par arrêté des mêmes ministres.

« II. – La délégation au numérique en santé est chargée, en lien avec les autres directions et services des ministères chargés des affaires sociales, de définir et de mettre en œuvre la stratégie du numérique en santé.

« A cette fin, elle a pour missions :

« 1<sup>re</sup> De proposer, de mettre en œuvre et de rendre compte de l'avancée de la feuille de route pluriannuelle du numérique en santé dans le cadre de la gouvernance mentionnée au 2<sup>e</sup> et en cohérence avec la stratégie numérique de l'Etat. Elle veille également à la cohérence, avec cette feuille de route, des projets de création ou d'évolution des services numériques en santé développés par les services et organismes placés sous l'autorité des ministres mentionnés au I ;

« 2<sup>e</sup> D'animer la gouvernance du numérique en santé, réunissant les représentants des acteurs du numérique en santé, notamment les représentants des usagers, des professionnels et établissements intervenant dans les secteurs sanitaire, social et médico-social, des éditeurs de services numériques en santé, les services de l'Etat et le secrétariat général pour l'investissement, les organismes nationaux d'assurance maladie, la Caisse nationale de



**Judicaël  
THEVENARD**

Chef de bureau PF5  
 à la Direction  
 générale de l'offre  
 de soins (DGOS)  
 #santé  
 #numérique  
 #politiquespubliques  
 #transformation



**Anne  
LORIN**

@Dionis  
 #MonEspaceSanté  
 #SégurNumérique  
 #Fiersdeprotéger



**Elyane  
VIGNAU**

#responsable  
 éditoriale @santé.fr  
 #information  
 #fiable/accessible/acti  
 onnable @grandpublic  
 Lutter contre les  
 #fakenews



**Gilles  
BRAUD**

Docteur en  
 pharmacie  
 Directeur du  
 domaine de  
 Conformité  
 ANS  
 Évaluation  
 Audit  
 Référencement  
 Certification  
 Innovation



**Julien  
PILOU**

#ProSanteConnect  
 @ANS  
 #operations  
 #Infrastructure  
 #Industrialisation  
 #Processus  
 #RelationsIndustrielles  
 #satisfaction



**Robert  
BOUALIT**

@ANS  
 #e-santé  
 #SI-SAMU  
 #Directeur de  
 programme  
 #Architecture SI  
 #Développement



**Alaedine  
SLIMANI**

@ANS  
 déploiement  
 interopérabilité,  
 projectathon  
 usages



**Margaux  
BUGUET**

@ANS  
 déploiement Ségur  
 appui  
 ARS/GRADeS/  
 réseau AM,  
 Usages

## Priorité 18

de la

**FEUILLE  
DE ROUTE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ**  
2023-2027

# Innovation

Développer la recherche en santé numérique  
et en particulier l'utilisation secondaire  
des données de santé

## De nombreux lauréats issus des différents appels à projets :

### PEPR santé numérique

- 60 M€ piloté par l'Inserm et l'INRIA pour 17 projets
- Kick-off scientifique le 07/06 à ParisSanté Campus



### Data Challenges

- 5 M€ de budget
- **Vague 2021** : 6 projets lauréats
- **Vague 2022** : 3 projets lauréats
- **Vague 2023** : en cours de cadrage

### Entrepôts de données de santé hospitaliers

- 75 M€ de budget
- **Vague 1** : 6 projets lauréats



- **Vague 2** : en instruction, résultats annoncés d'ici fin 2023

# Le Health Data Hub, un accélérateur de projets innovants à fort impact



**Mise en production d'une plateforme technologique en 1 an**



**Recrutement rapide de collaborateurs pour atteindre 89 personnes** au 31 décembre 2022



**Une implication européenne majeure**, notamment leader du projet HealthData@EU chargé de **construire la première version d'EHDS**



**Plus de 100 partenariats actifs** concrétisant le développement de liens avec tout l'écosystème, y compris la société civile



**Une impulsion majeure pour la constitution de nouvelles bases de données** : appui à l'AAP sur les EDS (75M€), projet P4DP (10M€)



**96**
  
 projets
   
 accompagnés
   
 dont 67 utilisent
   
 la plateforme
   
 technologique

**31**

projets en phase réglementaire d'accès aux données de santé (72 nécessitent une aut. CNIL)

**24**

projets en phase de préparation des données

**46**

projets en fonctionnement sur la plateforme ou prévus d'ici la fin 2023

**15**

projets terminés ou ayant produit des résultats intermédiaires

**20+**

appels à projets à destination de l'écosystème

# Projet BactHub

Salam Abbara, Laurence Watier

*Echappement aux anti-infectieux et pharmacoépidémiologie, CESP, Inserm / UVSQ / Institut Pasteur*

- Projet pilote Health Data Hub
- Résistance des bactéries aux antibiotiques : **5 millions de décès** associés dans le Monde en 2019 *Murray et al. 2022*
- La consommation d'antibiotiques participe au développement de bactéries résistantes
- Objectif : **quantifier** le rôle de la **consommation individuelle d'antibiotiques**, sur la survenue d'**infections bactériennes dans le sang résistantes aux antibiotiques**, contractées **en ville pour guider les politiques publiques** ; grâce à une base de données hospitalière chaînée à la base principale du SNDS



## Un accompagnement bout-en-bout du HDH

- Une base de données clinico-microbiologiques d'environ 30 000 patients avec une bactériémie hospitalisés dans 14 hôpitaux entre 2016 - 2019 a été construite, à partir des données de l'entrepôt des données de santé de l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris, avec l'appui du HDH
- Des travaux scientifiques ont été conduits :
  - Validation et comparaison avec les données ECDC France (publié)
  - **Mise en évidence d'un lien entre la résistance aux antibiotiques et le risque de refaire une infection** (papier soumis)
- En cours : chaînage avec la base principale du Système National des Données de Santé et préparation des données avant importation sur la plateforme du HDH
  - Permet d'obtenir l'exposition complète ville/hôpital aux antibiotiques et au système de soin
  - Quantification du lien antibiotiques - antibiorésistance en communauté, pour guider les politiques publiques



### Composition de l'équipe menant la mission : Usage secondaire des données de santé



**Jérôme  
MARCHAND-ARVIER**  
Conseiller d'Etat



**Pr. Stéphanie  
ALLASSONNIÈRE**  
Professeur de mathématiques appliquées  
Vice-Présidente de l'Université Paris Cité  
en charge de la valorisation  
et des partenariats industriels  
Directrice adjointe de l'Institut PR[AI]RIE



**Anne-Sophie  
JANNOT**  
MD, PhD  
Directrice médicale de la Banque  
Nationale de Données  
des Maladies Rares  
MCU-PH, Université Paris Cité, AP-HP

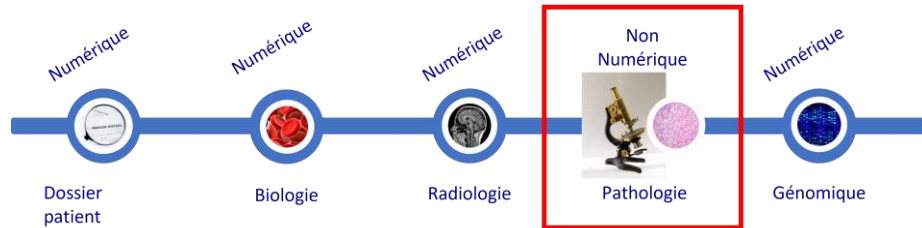


**Aymeril  
HOANG**  
Conseil de dirigeants  
Membre du comité éthique  
et scientifique de l'agence Viginum  
auprès du Secrétaire général de la  
défense de la sécurité nationale

**Rapporteur  
Julien FRADEL**  
Maître des requêtes  
en service  
extraordinaire au  
Conseil d'Etat

# Mission sur la politique de numérisation de l'Anatomie et Cytologie Pathologiques

Dr Solène-Florence KAMMERER-JACQUET, Pathologiste MCUPH, CHU Rennes  
Dr Laurent TRELUYER, Directeur des services numériques, APHP



## La pathologie numérique

**Pathologie** : spécialité médicale qui consiste à analyser des organes (tissus ou cellules) pour repérer des anomalies liées à une maladie, déterminer le diagnostic de cancer et les traitements à envisager.

**Numérique** : Numérisation par scanners des images pour l'examen des tissus ou cellules sur console de visualisation.

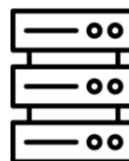
### Applications :

- **Diagnostic**: routine, expertise, examen extemporané...
- **Enseignement**: lames virtuelles sur plateforme nationale UNESS
- **Recherche**: développement d'outils d'IA, approche multimodale
- **Utilisation d'intelligence artificielle**: détection, prédiction

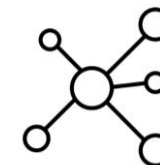
# Les axes de la mission



**Axe 1 : Renforcer l'accompagnement financier et méthodologique** des établissements de santé pour la **transition numérique** et le déploiement de l'**intelligence artificielle**



**Axe 2 : Ouvrir un chantier national** sur les problématiques **règlementaire et technique** du **stockage des données** et du développement de l'**intelligence artificielle**



**Axe 3 : Structurer un réseau** en capitalisant sur les organisations déjà en place pour **conforter et amplifier la dynamique** engagée de numérisation de l'ACP

# Priorité 5

de la

## FEUILLE DE ROUTE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ 2023-2027

Faire bénéficier à tous des innovation  
en santé numérique

# La Prise en charge anticipée numérique (PECAN)



## C'est quoi?

- Nouveau dispositif d'accès au **remboursement transitoire et temporaire** d'un an

## Pour qui?

- **DM numériques à usage individuel présumés innovants :**
  - à visée thérapeutique (DTx)
  - de télésurveillance (TLS)
- Avec des études en cours permettant de démontrer le **bénéfice** de la solution avant la fin de la PECAN

## Comment?

- **Processus d'évaluation** en parallèle par la HAS et l'ANS
- **Décision d'autorisation** par le Ministre

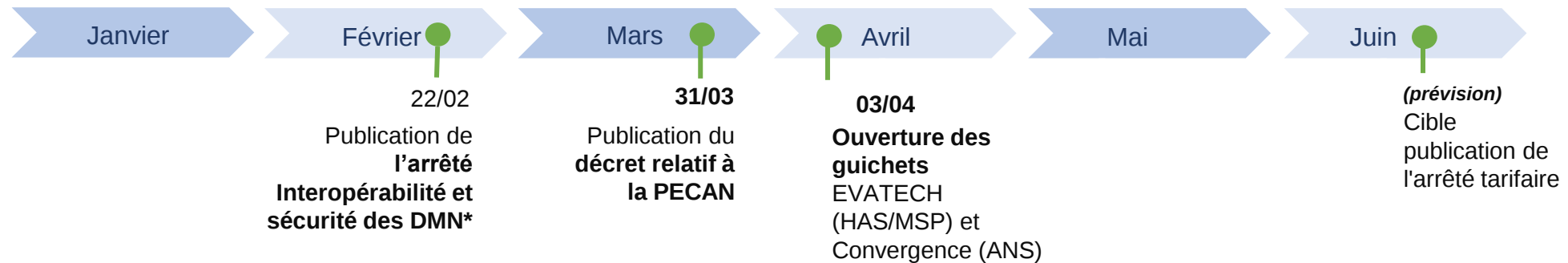
## Actualités sur la PECAN (Prise en charge anticipée numérique) :



- Suivi des candidatures :

**14** Candidatures PECAN initiées en **2 mois**

- PECAN – sur les 6 derniers mois :



# Le retour d'expérience de **CUREETY** Connecting the dots in healthcare

## Solution candidate au dispositif de remboursement PECAN

- Fondé en 2018, équipe de 30 personnes et 50+ établissements partenaires
- Spécialiste européen de la télésurveillance en oncohématologie (patients adultes atteints de cancer traités par traitement systémique et / ou radiothérapie)
- Questionnaires de suivi par classe de médicament avec algorithmes associés
- Dispositif médical certifié, hébergé HDS en France

## Cureety – Dossier PECAN

### Littérature scientifique

**Essais  
randomisés**



Patients tout cancer, sous traitement actif curatif ou en surveillance post traitement

Algorithmes éprouvés et validés via publications

### Données spécifiques

**2 articles  
publiés**

**Etude  
POSITEA-VA**

**2 études  
complémentaires  
PECAN**



Excellente détection des situations à risque: 78% de sensibilité globale, 96% pour les alertes rouges

Peu de fausses alertes générées : 94% de spécificité globale



**François-Guirec Champoiseau**  
Président fondateur de Cureety Techcare

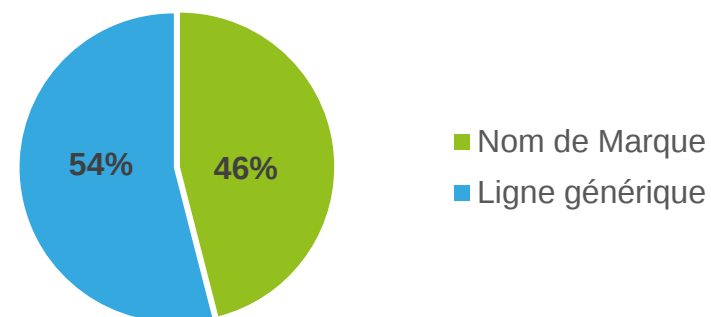
## Actualités sur la TLS (télésurveillance) :

- Suivi des candidatures:

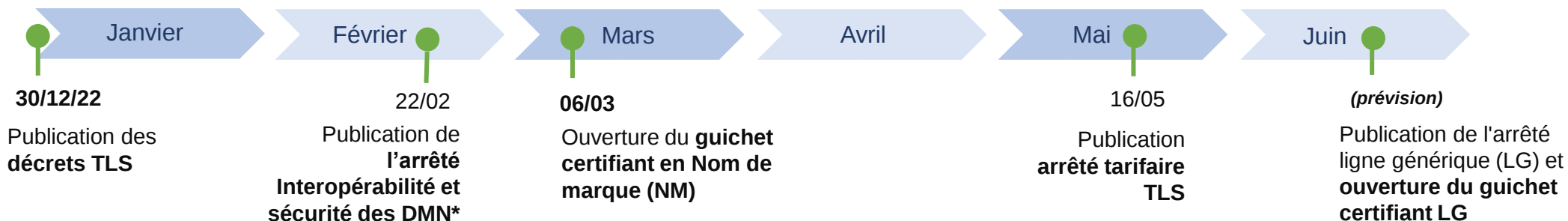
**100** Candidatures TLS initiées

**1** Candidature certifiée conforme en nom de marque

### Répartition des candidatures :



- TLS - sur les 6 derniers mois :



## Le retour d'expérience de **continuum+**



**1<sup>er</sup>** éditeur à obtenir **la certification de conformité au référentiel d'interopérabilité et de sécurité** des dispositifs médicaux numériques

- ✓ Lancer le chantier **dans les meilleurs délais** et bien identifier **le périmètre**
- ✓ Se familiariser avec la **PGSSI-S**, le **guide d'implémentation** de l'INS, Pro Santé Connect, l'annuaire santé et toutes **les ressources disponibles** sur le site de l'ANS et le guichet G\_NIUS



- ✓ Sélectionner des **partenaires expérimentés** permettant d'accélérer la mise en conformité
- ✓ Produire **des preuves de grande qualité** pour limiter les A/R



**Patrice Blanchardie**

Directeur technique de **Continuum+ Santé**

## Exigences du référentiel d'interopérabilité et de sécurité des DMN



Le référentiel s'applique à tous les DMN remboursés,  
Il est composé de différentes **sections d'exigences** :

Identité  
Nationale de  
Santé



Sécurisation de  
l'identification du  
patient

Pro Santé  
Connect



Sécurisation de  
l'authentification  
des PS

Annuaire  
Santé



Répertoire de  
contact des PS

RGPD



Protection des  
données de santé

Portabilité des  
données



Accès aux données  
de santé  
(interopérabilité)

Identification  
électronique



Accès PS  
Accès patient



Les exigences du référentiel sont issues de la **doctrine du numérique en santé** et des différents **référentiels** de l'ANS.



Vérification de la conformité via la plateforme **Convergence** de l'ANS

## Priorité 1

de la

**FEUILLE  
DE ROUTE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ**  
2023-2027

# Séjour

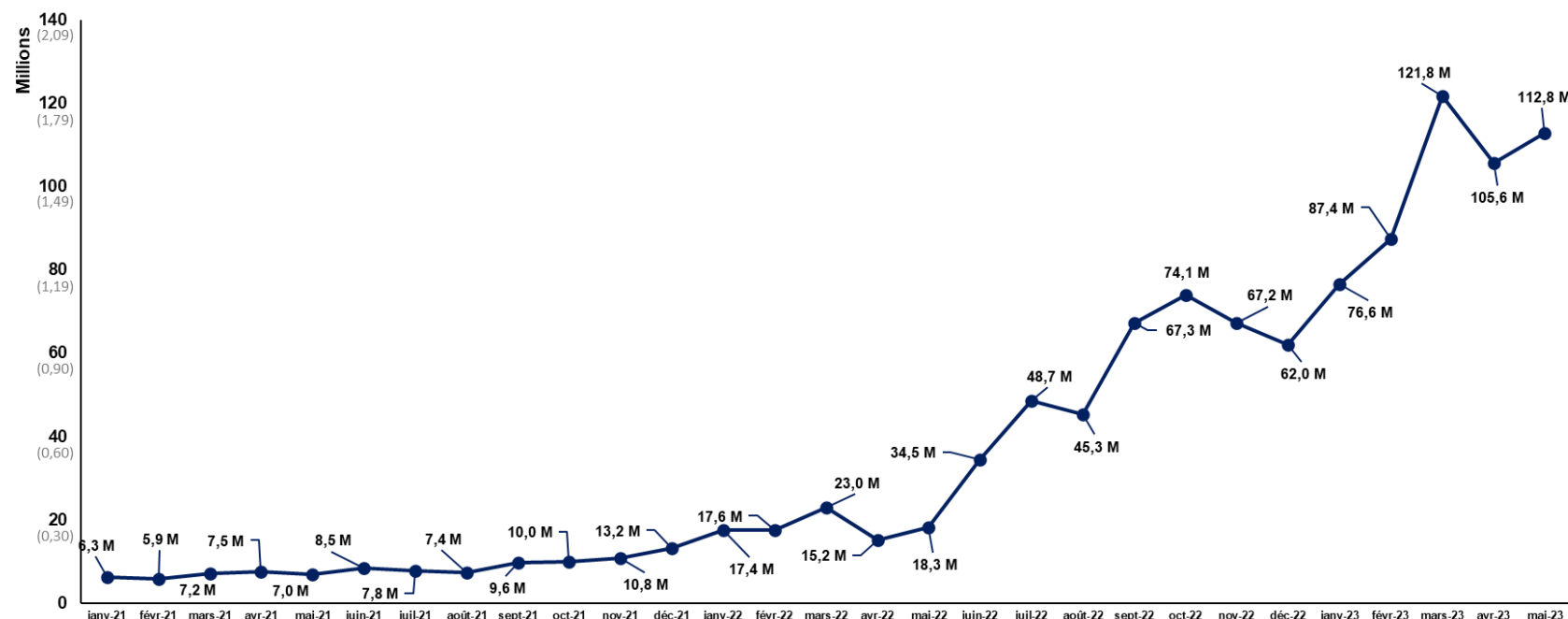
Utiliser Mon espace santé au quotidien  
pour gérer sa santé

## Déploiement vague 1 – Point sur le déploiement

|                      | Commandes<br>(chiffres définitifs)               | → | Déploiement<br>(solde de prestation sollicité) | → | Usages d'alimentation DMP<br>(observations sur le parc mis à jour)                    |
|----------------------|--------------------------------------------------|---|------------------------------------------------|---|---------------------------------------------------------------------------------------|
| HÔPITAL              | 80%+ de l'activité hospitalière                  |   | 60%                                            |   |    |
| BIOLOGIE<br>MEDICALE | 73% des sites de ville<br>22% des sites ES       |   | 20%                                            |   |    |
| RADIOLOGIE           | 77% de l'activité ville<br>60%+ de l'activité ES |   | 37%                                            |   |    |
| MEDECINS DE<br>VILLE | 70%+ des médecins<br>(base forfait structure)    |   | 45%                                            |   |   |
| OFFICINES            | 97% des officines                                |   | 35%                                            |   |  |

# Forte accélération de l'indicateur clé du Ségur, 50 % de la cible atteinte

Flux de documents mis à disposition en rythme annuel\* dans mon espace santé  
(+ Flux de document par habitant en rythme annuel)



La transparence  
sur le suivi  
du Ségur  
numérique :

<https://esante.gouv.fr/segur/transparence>

# Vidéo Radio

## Priorité 7

de la

**FEUILLE  
DE ROUTE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ**  
2023-2027

Améliorer l'intégration et l'ergonomie  
des services sociaux dans les outils que les  
professionnels de santé utilisent au quotidien

# La démarche Sentinelle : garantir le bon développement des usages sur le terrain

## Comprendre

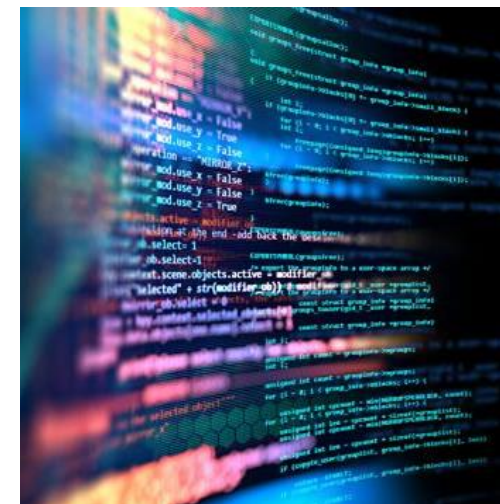
- **Ecoute terrain** (entretiens, démos logicielles, cercles de discussions, observations, projectathons)
- **Suivi partagé des données d'usage**

## Analyser

- **Diagnostic des freins à lever** et construction d'un **plan d'actions de court terme** pour répondre aux principales sources d'insatisfaction

## Agir

- Accompagnements renforcés
- Evolution des référentiels
- Suivi resserré des éditeurs
- etc.

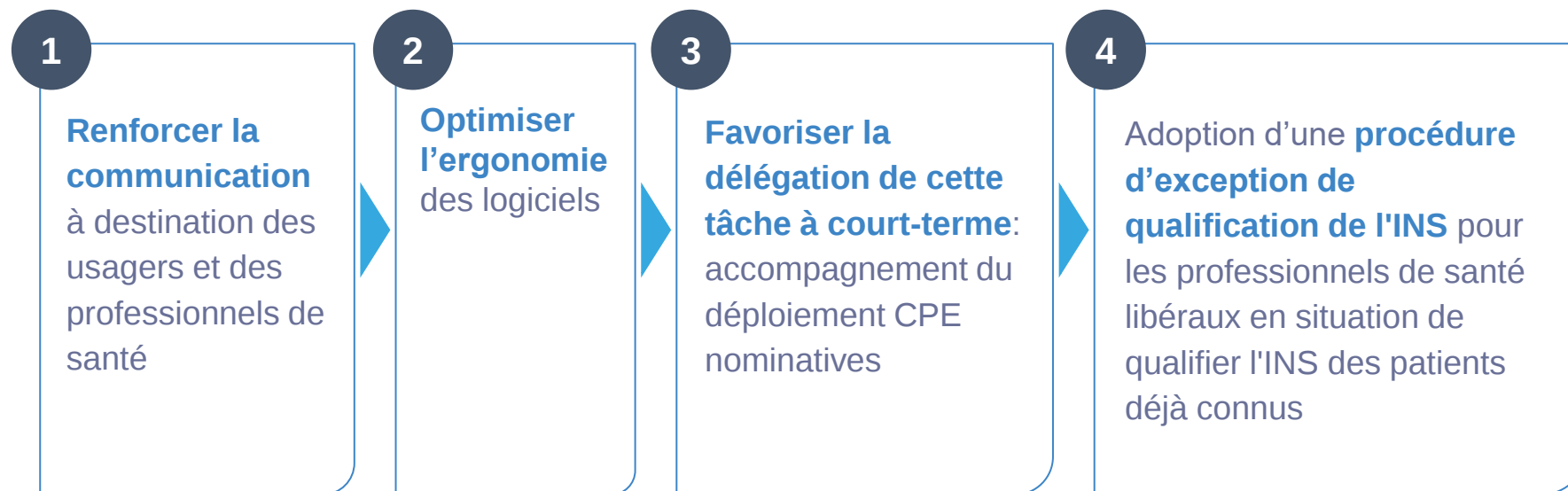


# Vidéo Sentinelle

# Les principaux problèmes en cours de résolution

- La difficulté de **qualification de l'Identité Nationale de Santé** pour une partie des médecins de ville qui n'a pas de secrétariat et qui connaît sa patientèle
- Le **déploiement des versions Ségur** des logiciels et la prise en main des nouvelles fonctionnalités Ségur
- L'équipement des professionnels de santé en **boîtes aux lettres MSSanté** adaptées à leurs besoins du quotidien
- La navigation dans **l'annuaire MSSanté** et sa mise à jour en continu
- Les contraintes de **délégation de l'accès à une boîte aux lettres MSSanté**

# Simplifier la démarche de qualification de l'Identité Nationale de Santé



Identité Nationale de Santé  
**ins** Bien identifié-e, bien soigné-e.

**Bien identifié, bien soigné !**

Pour que vous puissiez retrouver vos documents de santé dans **Mon espace santé**, nous devons valider votre identité.

| Sans INS                                         |                                                | Avec INS                                                   |  |
|--------------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|--|
| GARCIA Sarah-Lou<br>chef son médecin             | HAMADI Sara-Lou<br>chef son médecin            |                                                            |  |
| GARCIA HAMADI Sarah-Lou<br>dans son laboratoire  | GARCIA-HAMADI Sarah-Lou<br>chef son pharmacien |                                                            |  |
| Vous ne recevez pas vos résultats numériquement. |                                                | Vos documents de santé sont dans <b>Mon espace santé</b> . |  |

Pour garantir que vos documents de santé correspondent bien à votre identité, merci de présenter une pièce d'identité.

# Procédure d'exception, la vision des référents en identitovigilance



Identitovigilance



Confiance

## Les risques

- Attribuer une INS ne correspondant pas à l'utilisateur pris en charge
- Qualifier une INS de manière excessive
- Propagation de données dans le mauvais DMP
- Perte de confiance

## Les éléments de langage

- Contrôle d'identité ≠ contrôle de cohérence
- Authentification quotidienne

## Communication Usagers

- Nécessité de l'INS
- Présentation document officiel d'identité

« NO TRUST, NO USE! »

# Faciliter l'utilisation des logiciels de gestion de cabinet

## Optimiser

- Identification des **évolutions prioritaires** pour améliorer l'ergonomie et corriger les erreurs d'implémentation et intégrer les assouplissements réglementaires dans les logiciels de gestion de cabinet
- **Suivi renforcé et qualitatif** en partenariat avec les éditeurs

## Accompagner

- **Campagne d'accompagnement ciblées** des Délégués au Numérique en Santé de l'Assurance Maladie (avec montée en puissance du réseau sur les logiciels disponibles "DNS experts")
- Conception, adaptation et mise à disposition **d'outils de communication** pour favoriser l'appropriation

## Evaluer

- Démarche d'évaluation de la **satisfaction des utilisateurs**
- **Tests utilisateurs en conditions réelles** pour identifier les points de frictions logicielles et organisationnelles

Des correctifs et des évolutions qui commencent progressivement à porter leurs fruits ...

Des alimentations mensuelles de Mon espace santé

**X2.5** depuis janvier 2023 pour atteindre **1,5 millions** de documents versés en mai



**+27%** par mois en moyenne et **+25%** sur la dernière semaine

**+270%** documents alimentés en 1 mois pour un LGC qui a mis en place des correctifs structurants

Une dynamique à poursuivre et accélérer

**Environ 26 000** médecins de ville alimentent Mon espace santé -> seulement **50%** du parc à date



Jusqu'à **200 documents** envoyés par 1 professionnel de santé par mois mais une moyenne bien inférieure aux attendus (400 documents)

# Faciliter l'intégration de la MSSanté dans les usages du quotidien des professionnels



Problèmes

Permettre à **plusieurs professionnels exerçant dans un même cabinet** (sans FINESS) de **partager une messagerie sécurisée collective**

- à partir du S1 2024, les opérateurs pourront proposer une BAL partagée accessible à des cotitulaires

Permettre à un professionnel responsable d'une boîte de messagerie sécurisée de **déléguer des accès à des tiers**

- T1 2024 : secrétaires médicales et des assistants médicaux éligibles à la eCPS
- S1 2024 : mise en place de mécanismes de délégation à d'autres professionnels (dont secrétaires médicales) T3 2023 : enregistrement des secrétaires médicales et des assistants médicaux dans RPPS+

Faciliter la transmission de messages sécurisés vers les bons destinataires

- De nouvelles exigences de critères de recherche annuaire pour les logiciels (incluses Vague 2 sécur)
- Dépublication des BAL inutilisées (incluse dans le réf. 1.5 - en cours de déploiement par les opérateurs)
- En cours: réflexions sur l'amélioration de l'annuaire

## Le projet ESMS numérique : Hestia & Élan Retrouvé

« **Grappe** » constituée de 2 organismes gestionnaires privés à but non lucratif :  
**l'association Hestia78 et la Fondation l'Élan retrouvé :**

### 33 ESMS

accompagnant les personnes handicapées, enfants et adultes dans diverses structures :  
FAM/EAM, CAJ, CAJM, MAS, ESAT, SAIPPH, IME hors les murs, LHSS mobile, LHSS périnatalité, LHSS, CMPP

### +1000 salariés

dont 340 salariés pour Hestia78 et 680 pour la Fondation dont 222 en médico-social



### Le projet

Au démarrage, aucun DUI dans les ESMS, tout était à construire !

Avril 2021

Dossier ESMS déposé auprès de l'ARS Ile de France et validé par les autorités de contrôle

Automne 2021

Mise en concurrence des éditeurs avec le SESAN

31 décembre 2021

Choix de la solution (Imago DU d'Evolucare)

Jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2022

Audit, installation et paramétrage d'Imago DU

Subvention pour les 2 OG : 755 k€

Premiers usages :

- 1 552 usagers ont un dossier usager informatisé (DUI actifs)
- INS réalisé dans tous nos établissements sans difficulté majeure (car stabilité de la File active)
- DMP/mon espace santé utilisé
- La MSS est en cours d'installation (va de pair avec la « montée en version du logiciel »)

## Priorité 3

de la

**FEUILLE  
DE ROUTE**  
**DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ**  
2023-2027

# Mon espace santé

Rendre chacun acteur de sa santé et maître  
de ses données

## Mon espace santé évolue en continue et poursuit son déploiement sur le terrain

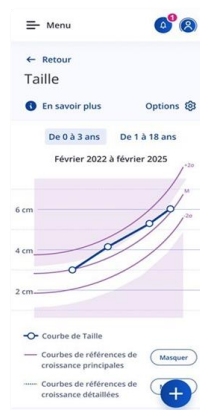
### Un nombre d'utilisateurs actifs qui continue de grandir

**+90% des français, soit 66 millions d'assurés**, peuvent d'ores et déjà recevoir un document de santé ou un message à la sortie d'un épisode de soins

**+8,7 millions d'usagers ont activé le service, soit 13% des personnes.**

Une dynamique qui continue avec **+ 200 000 activations par mois** sur les 3 derniers mois glissants

### Des usages qui montent en puissance avec un produit qui optimise l'expérience utilisateur



✓ **Amélioration du profil médical** (nouvelles mesures, graphiques, personnalisation du dashboard, incitations à la complétion)

**25%** ont **enregistré leur synthèse médicale** pour partage à leur équipe de soin

✓ **Nouvelles modalités de connexion** : biométrie sur l'application + France Connect  
✓ **Amélioration des notifications usagers**

Accessible depuis mai, déjà **20%** des utilisateurs se sont connectés avec **France Connect**



## Mon espace santé évolue en continue et poursuit son déploiement sur le terrain

### Autres évolutions à partager

- Envoi d'**ordonnances** aux officines à l'initiative de l'utilisateur

- **Personnalisation** du profil utilisateurs

- **Nouveaux services** référencés au catalogue

- ✓ **20 applications** référencées au catalogue
- ✓ Environ **15%** des utilisateurs **consultent** le catalogue de service chaque mois

### De nombreux chantiers à venir

#### De nouveaux services

- Ouverture de l'**Agenda**
- Ouverture des **échanges de données** avec les applications référencées dans le catalogue de service

#### Fonctionnalités de prévention personnalisée

- Information & complétion des auto-questionnaires pour préparer **les bilans aux âges clés**
- Premiers contenus (A la Une) et rappels de prévention personnalisée

#### Optimisation de l'expérience utilisateurs :

- remontée du **médecin traitant**
- **délégation d'accès** aux aidants

## Priorité 1

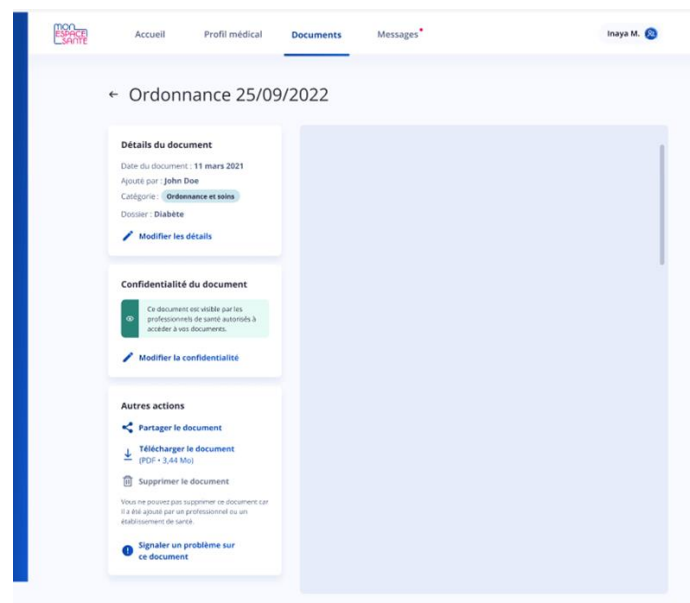
de la

**FEUILLE  
DE ROUTE**  
**DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ**  
2023-2027

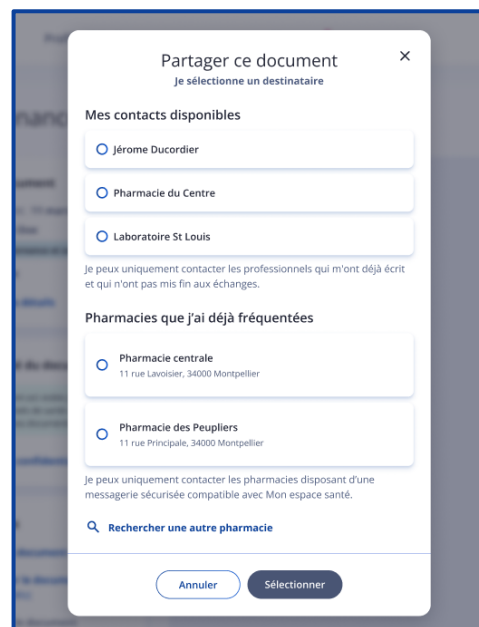
Utiliser Mon espace santé au quotidien  
pour gérer sa santé

# Vidéo Pharmacie

# L'envoi d'une ordonnance à l'initiative du patient

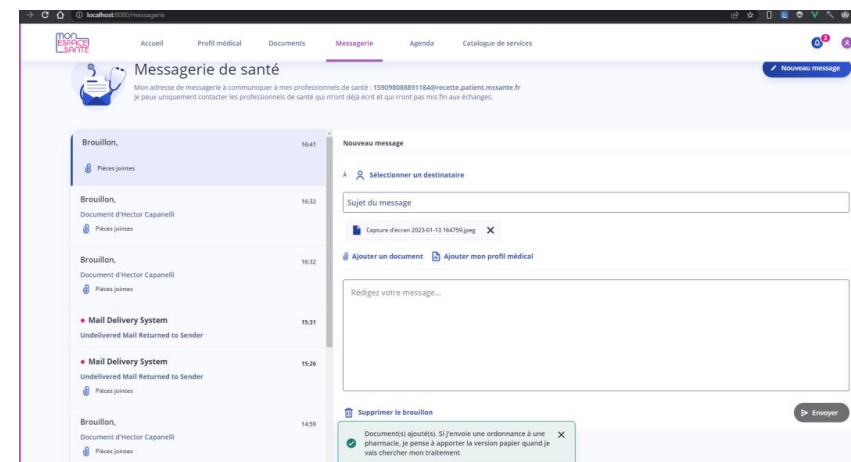


**Etape 1 : Sélectionner son ordonnance**



**Etape 2 : Sélectionner sa pharmacie\***

\*ne sont visibles que les pharmacies disposant de MSS d'organisation



**Etape 3 : Rédiger et envoyer le message**



# Échange avec Philippe BESSET

Président de la Fédération des  
Syndicats Pharmaceutiques  
de France (FSPF)



## Priorité 4

de la

# FEUILLE DE ROUTE

## DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

2023-2027

Accompagner tous les citoyens  
pour qu'ils s'approprient la santé  
numérique, en particulier les plus fragiles  
et les plus vulnérables

# Coordinateurs Mon espace santé



Atelier d'activation de MES  
- Guyane



Atelier d'activation  
de MES - Bretagne



Sensibilisation à MES  
sur la plage - Occitanie

**GUADELOUPE**  
**Elise Fréard**  
[efreard@gcsarchipel971.fr](mailto:efreard@gcsarchipel971.fr)

**MARTINIQUE**  
**Frédéric ETENAT**  
[frederic.ettenat@gcssis-martinique.fr](mailto:frederic.ettenat@gcssis-martinique.fr)

**GUYANE**  
**François GOURRIER**  
[francois.gourrier@ars.sante.fr](mailto:francois.gourrier@ars.sante.fr)

**LA REUNION**  
**Constance BRAVAIS**  
[c.bravais@tesis.re](mailto:c.bravais@tesis.re)

**MAYOTTE**  
**Rachel Virginus**  
[r.virginus@tesis.re](mailto:r.virginus@tesis.re)

**BRETAGNE**  
**Loïc CHARPENTIER**  
(temporaire)  
[loic.charpentier@ars.sante.fr](mailto:loic.charpentier@ars.sante.fr)

**PDL**  
**Camille SIMON**  
[camille.simon@ars.sante.fr](mailto:camille.simon@ars.sante.fr)

**NA**  
**Jérôme SILVESTRE**  
[jerome.silvestre@esea-na.fr](mailto:jerome.silvestre@esea-na.fr)

**NORMANDIE**  
**Sébastien FONTENY**  
(temporaire)

**CVDL**  
**Ibtissem EL GORFTI**  
[ielgortti@esante-centre.fr](mailto:ielgortti@esante-centre.fr)

**HDF**  
**Victorine LEVEQUE**  
[victorine.leveque@esante-hdf.fr](mailto:victorine.leveque@esante-hdf.fr)

**IDF**  
**Saïd SAIDI**  
[said.saidi@sesan.fr](mailto:said.saidi@sesan.fr)

**Grand-Est**  
**Patricia LARCIER**  
[patricia.larcier@pulsy.fr](mailto:patricia.larcier@pulsy.fr)

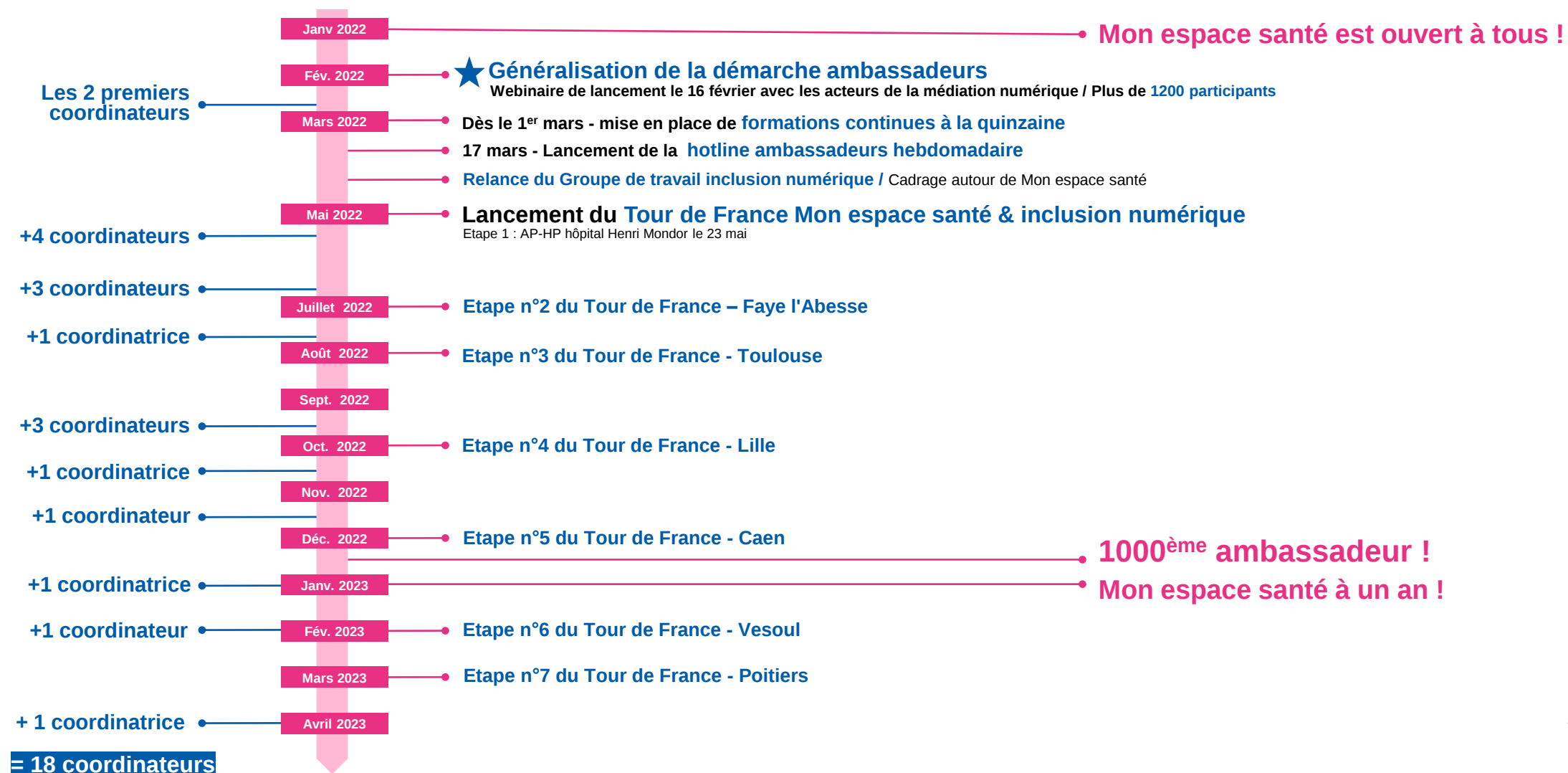
**BFC**  
**Bérénice BRES**  
[Berenice.Bres@esante-bfc.fr](mailto:Berenice.Bres@esante-bfc.fr)

**ARA**  
**Sandrine ALLARD**  
(temporaire)  
[sandrine.allard@ars.sante.fr](mailto:sandrine.allard@ars.sante.fr)

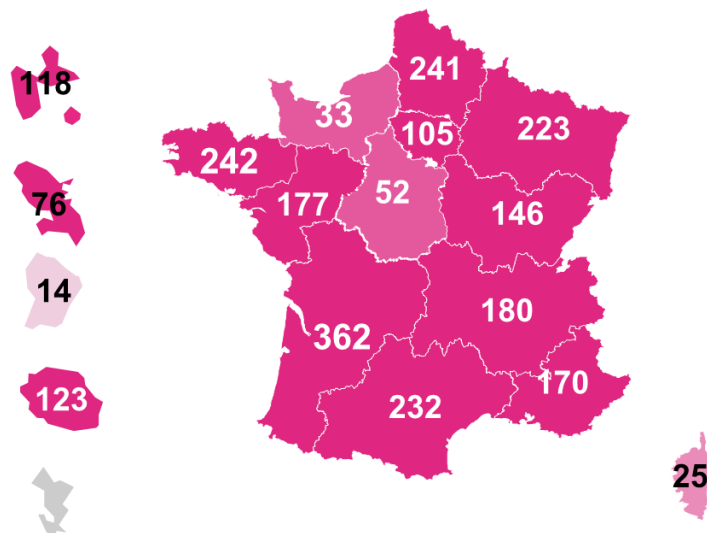
**OCCITANIE**  
**En intérim**  
[coordonateur-mes@esante-occitanie.fr](mailto:coordonateur-mes@esante-occitanie.fr)

**PACA**  
**Muriel ARNOUX**  
[marnoux@ies-sud.fr](mailto:marnoux@ies-sud.fr)

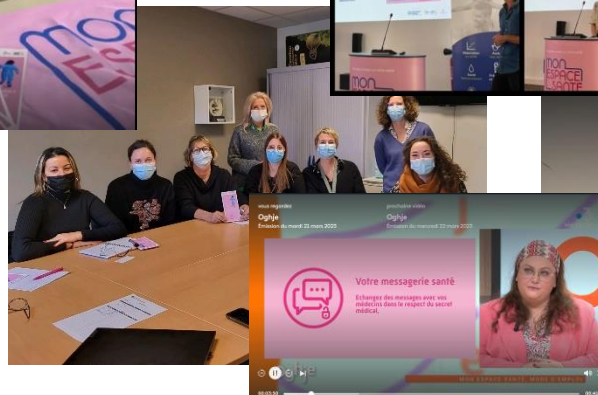
**CORSE**  
**Stéphanie PISANO**  
[stephanie.pisano@corse-esante.fr](mailto:stephanie.pisano@corse-esante.fr)



## Ambassadeurs



## Actions de sensibilisation



## Personnes sensibilisées

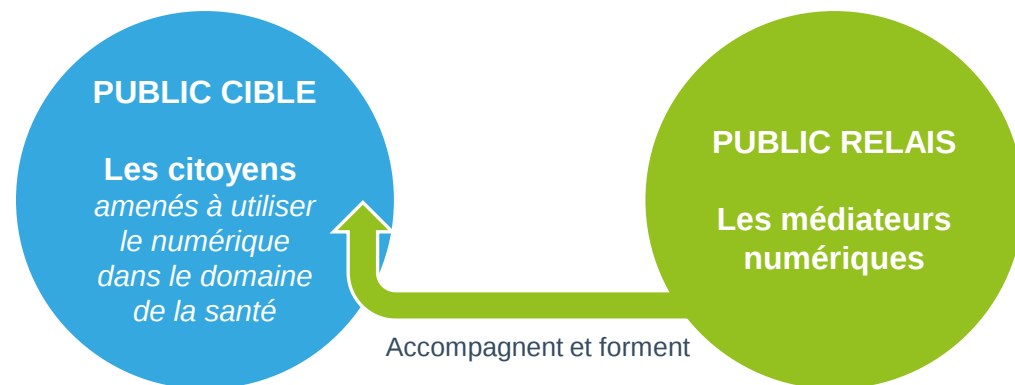


# Vidéo

## Coordinatrice Mon espace santé

### ➤ Objectif principal

**Formation et montée en compétences des citoyens**, accompagnés par des professionnels dont les médiateurs numériques pour faciliter l'appropriation des outils et des enjeux



### ➤ Objectifs opérationnels

- Donner à connaître une culture numérique (santé) de base à tous.
- Faciliter l'appropriation des outils numériques par les médiateurs numériques et les usagers, en particulier ceux relatifs à l'accès aux droits et à la santé.
- Accompagner à la posture d'aidant numérique dans la relation à l'utilisateur intégrant les outils numériques
- Identifier des acteurs de l'inclusion numérique particulièrement formés sur le sujet (pour faciliter l'orientation pour une montée en compétences).

## Calendrier de l'expérimentation – Janvier à mars 2023

| 25 JANVIER | DU 25/01 AU 1/02                                 | DU 1ER/02 AU 20/02                                   | 20 ET 24/02                              | DU 24/02 AU 13/03                                   | 16 ET 23/03                                                     | 24, 16 ET 23/03               | 9 MAI                                            |
|------------|--------------------------------------------------|------------------------------------------------------|------------------------------------------|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------------------------|
|            | Création des comptes et prise en main des outils |                                                      |                                          |                                                     |                                                                 |                               |                                                  |
|            |                                                  |                                                      | WEBINAIRE 1 :<br>LES DONNÉES<br>DE SANTÉ |                                                     | WEBINAIRE 2 : LES<br>OUTILS PUBLICS<br>DU NUMÉRIQUE EN<br>SANTÉ |                               |                                                  |
|            |                                                  | MODULE 1 MOOC :<br>CONTEXTE<br>NUMÉRIQUE ET<br>SANTÉ |                                          | MODULE 2 MOOC :<br>ACCÉDER À SES<br>DROITS EN SANTÉ |                                                                 |                               |                                                  |
|            |                                                  |                                                      |                                          |                                                     |                                                                 | Présentiel Lyon<br>puis Paris |                                                  |
|            |                                                  |                                                      |                                          |                                                     |                                                                 |                               | Évaluation finale<br>et analyse des<br>résultats |

RÉUNION DE  
LANCEMENT



RÉUNION DE  
BILAN



# Vidéo

## Formation des médiateurs numériques au numérique en santé



# Des médiateurs prêts à se saisir du numérique en santé

90%

des participants pensent mettre en place des actions d'inclusion en santé dans leurs structures... **et comptent ré-utiliser les ressources de Pix ainsi que celles vues lors de la formation.**

65%

se projettent dans l'utilisation de Mon espace santé (au lieu de 50% au début de l'expérimentation).

60%

se projettent sur des démarches administratives autour de la santé.

60%

se sentent à l'aise sur les enjeux numérique en santé (contre 40 au début de l'expérimentation).



Lancement d'un projet de formation de 10 000 médiateurs numériques aux enjeux du numérique en santé via l'AMI CMA France 2030 en septembre 2023



# Priorités des 6 prochains mois

# Comité citoyen



1 Lutter contre la désinformation en santé

2 Mettre en place un cadre pour la téléconsultation

3 Définir une offre de soins plus accessible

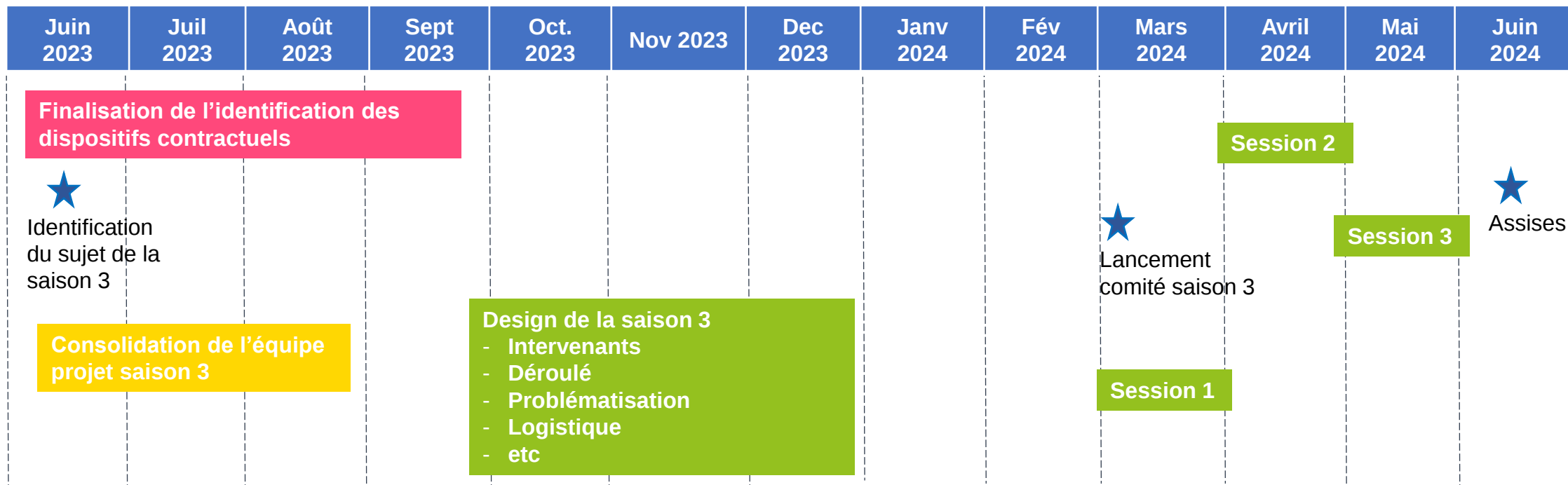
4 Proposer des critères pour une éthique de l'IA

Saison 1 :  
*Quels avantages l'Espace numérique de santé devrait apporter à ses utilisateurs ?  
A quelles conditions recommanderiez-vous son usage ?*

> 78,6% des recommandations réalisées

Saison 2 :  
*Jusqu'où peut-on aller avec Mon Espace Santé pour proposer des contenus de prévention personnalisée fondés sur des données personnelles de santé ?*

> 42,1% des recommandations réalisées



**Priorité 3**  
de la  
**FEUILLE  
DE ROUTE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ**  
2023-2027

# Catalogue de service Mon espace santé

Rendre chacun acteur de sa santé  
et maître de ses données

### Critères de référencement

#### Ouverture du guichet de référencement avec échange de données le 18 avril 2023

- Publication des 15 règles de sécurité supplémentaires à respecter
- Publication d'un parcours dédié dans Convergence
- Accompagnement des premiers éditeurs intéressés

#### Création d'un parcours « simplifié » pour les applications sans échange (en cours)

- En supprimant quelques critères interop, urba et sécurité
- En ajoutant un « questionnaire d'orientation » permettant de mieux apprécier la valeur métier, la portée des applications et de ne pas poser les questions non applicables

### Processus et outillage

#### Simplification du dossier de demande de référencement

- Ajout dans Convergence du questionnaire RGPD et du questionnaire sécurité pour les échanges de données
- Demande d'un seul dossier « multi-OS » par demande de référencement sans échange
- Possibilité de candidater en marque blanche intégrée dans Convergence (en cours)

## Catalogue de services de MES



permet à l'utilisateur d'accéder à une offre de services numériques utiles pour prendre sa santé en main

20 services référencés

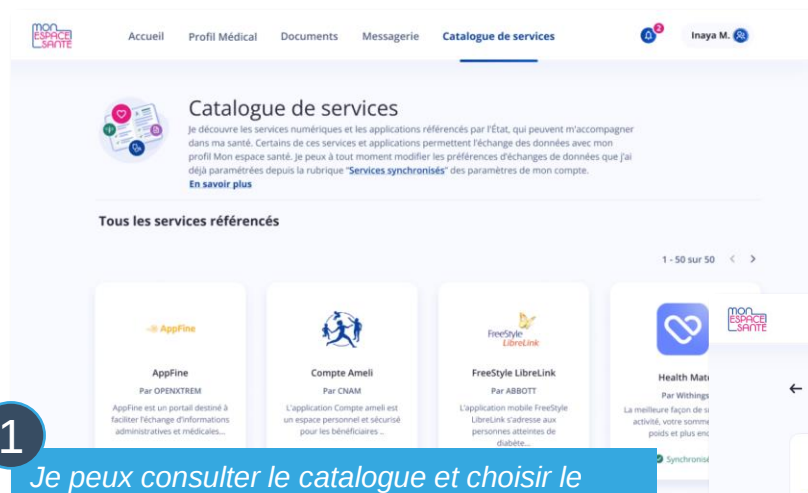


3

En cours de publication

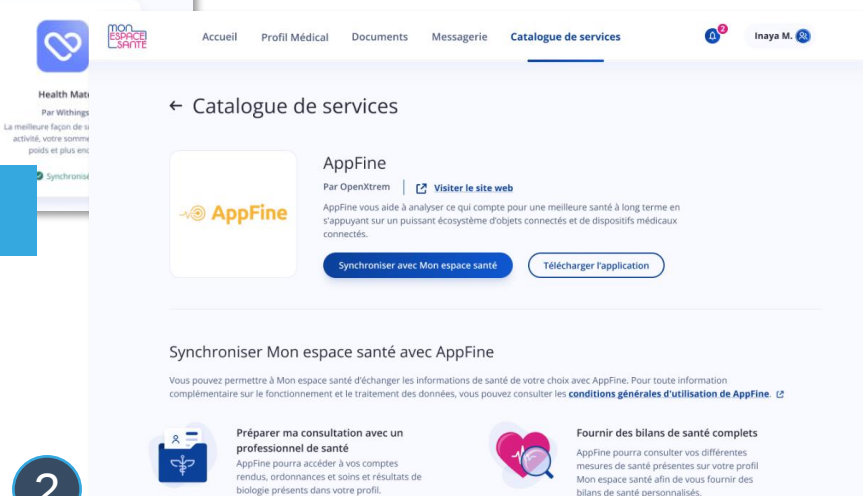


## Catalogue de service de Mon espace santé côté produit



1

*Je peux consulter le catalogue et choisir le service à synchroniser*



2

*Je peux consulter la fiche du service et être informé qu'une synchronisation avec MES est possible et de ses finalités  
Je peux lancer la synchronisation avec ce service*



3

*Mon parcours m'informe de manière détaillée des finalités et des données nécessaires  
Je donne mon consentement et garde la main sur l'accès à mes données.  
Les finalité d'usage du service et les données nécessaires ont été évaluées dans le dossier de référencement*



### Un développement API axé sur 2 règles



**1.** Protéger les données des usagers



**2.** Développer selon les cas d'usages travaillés avec les éditeurs

## DIABÈTE

Donner aux personnes atteintes de diabète la liberté de suivre leur taux de glucose en continu et de consulter en temps réel leurs données de glucose et de les partager avec leur médecin.



## CARDIOVASCULAIRE

Garder le cœur en bonne santé grâce aux technologies médicales connectées qui permettent un suivi en télécardiologie.

Le suivi des patients ...



## NEUROMODULATION

Traiter la douleur chronique et les troubles du mouvement en ciblant des zones spécifiques du cerveau.

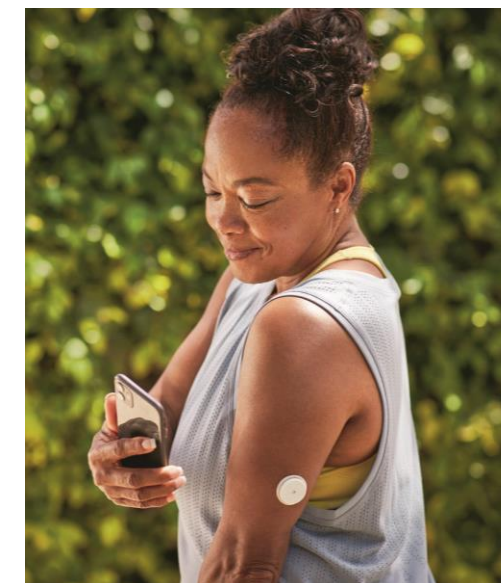


## DIAGNOSTICS

Fournir des informations précises et rapides, afin que le patient et son médecin, au moyen de solutions d'aide à la décision clinique, puissent prendre les meilleures décisions.

**DIGITAL HEALTH SOLUTIONS**

- ✓ **Remboursement de FreeStyle Libre en 2017<sup>1</sup> :**
  - Capteur de glucose porté 14 jours sur le bras<sup>2</sup>
  - Ecosystème digital
  
- ✓ **Bénéfices de FreeStyle Libre :**
  - Avec la mesure en continu du glucose, le patient n'a **plus besoin de se piquer le bout du doigt**<sup>2</sup>
  - Amélioration de la **qualité de vie**<sup>3</sup>
  - Amélioration de l'**équilibre glycémique** : réduction de l'HbA1c<sup>4</sup> et des hypoglycémies<sup>5,6</sup>



1. Arrêté du 4 mai 2017 portant inscription du système flash d'autosurveillance du glucose FreeStyle Libre de la société Abbott France au titre Ier de la liste des produits et prestations remboursables prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale.
2. Manuel d'utilisation de FreeStyle Libre.
3. Fokkert M, van Dijk P, Edens M, et al. Improved well-being and decreased disease burden after 1-year use of flash glucose monitoring (FLARE-NL4) BMJ Open Diabetes Research and Care 2019;7:e000809. doi: 10.1136/bmjdr-2019-000809.
4. Evans E, Welsh Z, Ellis S, Seibold A. The impact of flash glucose monitoring on glycaemic control as measured by HbA1c: a meta-analysis of clinical trials and real-world observational studies. Diabetes Ther. 2020;11(1):83-95. 2. NOTE: statistically significant A1c reduction based on the confidence interval range.
5. Bolinder J, Antuna R, Geelhoed-Duijvestijn P, Kröger J, Weitgasser R. Novel glucose-sensing technology and hypoglycaemia in type 1 diabetes: a multicentre, non-masked, randomised controlled trial. Lancet. 2016;388(10057):2254-2263.
6. Haak T, Hanaire H, Ajjan R, Hermanns N, Riveline JP, Rayman G. Flash glucose-sensing technology as a replacement for blood glucose monitoring for the management of insulin-treated type 2 diabetes: a multicenter, open-label randomized controlled trial. Diabetes Ther. 2017;8(1):55-73.

- ✓ Le patient peut partager ses données de glucose avec **son diabétologue et son entourage**<sup>1,2</sup>.
- ✓ Grâce à l'application FreeStyle LibreLink, le patient pourra **partager en toute sécurité ses données de glucose avec Mon espace santé**.
- ✓ Grâce à Mon espace santé, il pourra donner accès à ses données de glucose à **d'autres professionnels de santé** (médecin traitant, cardiologue, ophtalmologue).



1. Manuel d'utilisation de LibreView.  
2. Manuel d'utilisation de LibreLinkUp.

← Retour

### Indicateur de gestion du glucose



**8,6** %

Sur les 14 jours précédents

09/06/2023 16:30

par FreeStyle LibreLink

+ Ajouter une valeur

### Historique

| VALEUR | DATE & HEURE     | AJOUTÉ PAR          | NOMBRE DE JOURS |
|--------|------------------|---------------------|-----------------|
| 8,6 %  | 15/06/2023 09:30 | FreeStyle LibreLink | 14 j            |
| 8,7 %  | 01/06/2023 09:30 | FreeStyle LibreLink | 14 j            |
| 8,8 %  | 18/05/2023 09:30 | FreeStyle LibreLink | 14 j            |
| 8,9 %  | 04/05/2023 09:30 | FreeStyle LibreLink | 14 j            |
| 9,0 %  | 20/04/2023 09:30 | FreeStyle LibreLink | 14 j            |

← Retour

### Taux de glucose interstitiel moyen



**222** mg/dL

Sur les 14 jours précédents

09/06/2023 16:39

par FreeStyle LibreLink

+ Ajouter une valeur

### Historique

| VALEUR    | DATE & HEURE     | AJOUTÉ PAR          | NOMBRE DE JOURS |
|-----------|------------------|---------------------|-----------------|
| 222 mg/dL | 15/06/2023 09:30 | FreeStyle LibreLink | 14 j            |
| 227 mg/dL | 01/06/2023 09:30 | FreeStyle LibreLink | 14 j            |
| 231 mg/dL | 18/05/2023 09:30 | FreeStyle LibreLink | 14 j            |
| 235 mg/dL | 04/05/2023 09:30 | FreeStyle LibreLink | 14 j            |
| 239 mg/dL | 20/04/2023 09:30 | FreeStyle LibreLink | 14 j            |

## Alimentation automatique de Mon espace santé depuis FreeStyle LibreLink

**mon ESPACE SANTÉ**

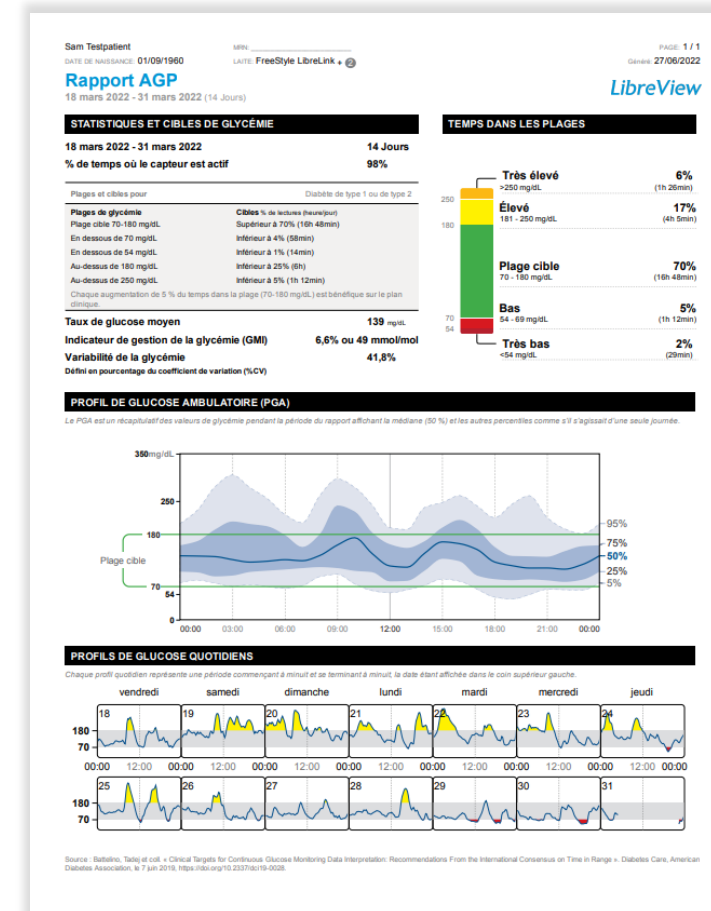
Accueil Profil médical **Documents** Messagerie Catalogue de services

**Documents de santé**

Pour faciliter le suivi de vos soins, vos professionnels de santé peuvent consulter vos documents.  
[Qui peut consulter mes documents ?](#)

Filtrer par Plus récents

|                                     | NOM                                               | DATE       | AJOUTÉ PAR          |
|-------------------------------------|---------------------------------------------------|------------|---------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Rapport de glucose AGP                            | 15/06/2023 | FreeStyle LibreLink |
| <input type="checkbox"/>            | Attestation de dépistage Covid-19 issue de SI-DEP | 13/07/2022 | Hôpital A           |
| <input type="checkbox"/>            | Attestation de vaccination contre la Covid-19     | 30/05/2022 | Assurance Maladie   |



**Priorité 2**  
de la  
**FEUILLE  
DE ROUTE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ**  
2023-2027

# La prévention dans Mon espace santé

## Conclusion de l'étude

Développer une prévention personnalisée

# Le contexte de la mission

Dans le cadre du déploiement de Mon Espace Santé en janvier 2022, la DNS cherche à **explorer le potentiel de cette plateforme pour encourager la prévention et promotion de la santé** auprès de ses usagers.



- Accompagnement de la **DNS** et la **CNAM** pour identifier des interventions mobilisant les sciences comportementales.



Intervention lors des Comités Citoyens sur le sujet de la prévention personnalisée.

- Sensibilisation à l'apport des sciences comportementales
- Importance des approches expérimentales et des solutions fondées sur la preuve.

# L'approche et la méthode

Les objectifs de cette mission :

- Encourager la prévention sur MES en mobilisant les leviers issus des sciences comportementales
- Sur la base d'un diagnostic, concevoir et évaluer une intervention comportementale sur la plateforme

1

La création d'une boîte  
à outils appliquée à  
MES



2

Des groupes de discussion  
pour comprendre les freins  
au dépistage



3

Une expérimentation pour tester des  
messages pour lever les freins, sur un  
répliqua de Mon espace santé



# Les résultats clés

### Freins principaux au dépistage

Sous-estimation du risque pour soi

Peur liée à l'examen et à la maladie

Procrastination

Oubli de prendre rendez-vous

### Les messages répondant à ces freins

Bonne acceptation

Semblent contribuer à une forte intention de dépistage (plus de 90%)

Mais pas d'effets significatifs dans la variation des messages

### Les prochaines étapes ?

Réduire l'écart entre intention et action

Rappels

Simplification des rendez-vous

Aide à la planification

## Priorité 6

de la

# FEUILLE DE ROUTE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

2023-2027

# Séjour

Permettre aux professionnels d'accéder à l'historique de santé des patients qu'ils prennent en charge

## Dernière ligne droite pour réussir la fin de la Vague 1

**Déploiement « massif » des  
mises à jour commandées dans  
des délais maîtrisés**



**En cours**

*Une part significative des déploiements  
déjà réalisée, et un délai jusqu'au*

**20 septembre 2023**

*pour finaliser les prestations*



Suivi et accompagnement renforcé de  
l'ANS sur cette période

**Prise en main par les professionnels  
de santé et émergence des  
nouvelles pratiques numériques**



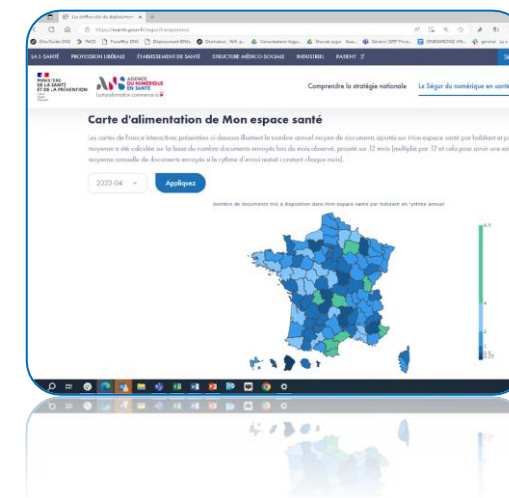
**En cours**

*Un objectif d'alimentation atteint à 50%, et  
donc encore à sécuriser, en particulier dans le  
secteur de la ville*



**Avancement  
à suivre sur**

<https://esante.gouv.fr/segur/transparence>



# Vidéo

## Parcours Expert SantExpo

## Lancer la vague 2 dans le secteur sanitaire

La vague 2 est le complément indispensable du « socle vague 1 » **pour tenir la promesse du partage fluide et sécurisé des données de santé**

Faciliter la **consultation**  
de l'**information**  
disponible dans **Mon**  
espace santé par les  
professionnels

Faciliter l'intégration des  
documents médicaux  
reçus par **MSSanté**

Renforcer la **sécurité**  
des **systèmes**  
d'**information**

Améliorer les **usages clés vague 1** (gestion INS, alimentation systématique du DMP),  
au vu des retours terrain et de « Sentinelle »

## La vague 2 en pratique pour le professionnel de santé

Simplifier au maximum  
la **qualification de l'INS**

Assurer « **sans effort** »  
l'alimentation **systématique**  
de Mon espace santé  
même lorsque la CPS est absente au moment  
de la validation du document

Permettre l'usage  
de **l'application Carte vitale**  
qui va se généraliser à partir de septembre 2023

Consulter simplement, **directement**  
**depuis son logiciel**, les documents  
provenant de Mon espace santé  
ou reçus par MSSanté  
en sachant sans clic si le compte MES  
du patient  
est ouvert

Généraliser l'usage de **Prosanté**  
**Connect** pour faciliter  
l'authentification des  
aux différents services  
numériques

**Accéder aux images** des examens  
d'imagerie grâce au réseau DRIM

Garantir **l'interopérabilité de tous**  
**les opérateurs MSSanté** avec tous  
les logiciels du marché, et faciliter  
les usages clés mis en lumière  
par « Sentinelle »

Réduire les **risques**  
**de cyberattaque** vers  
les logiciels des PS

## Des périmètres déjà concernés par la vague 1...



Logiciels de cabinet des  
médecins de ville (LGC)



DPI et PFI des  
établissements de santé



Logiciels de gestion des  
laboratoires de biologie  
médicale (SGL)



Logiciels des structures  
d'imagerie (RIS), étendu au  
périmètre de la médecine  
nucléaire



Logiciels de gestion des  
officines de ville (LGO)

## ... et l'extension à de nouveaux périmètres



Logiciels de cabinet des  
chirurgiens-dentistes



Logiciels de cabinet des  
sages-femmes



Logiciels de cabinet des  
paramédicaux



Réseau DRIM-M (diffusion  
des images médicales)

## Dates prévisionnelles de parution des dispositifs :

**Fin novembre 2023** pour MdV /  
HOP / RIS / SGL / DB

**Début 2024** pour Pharmacie et les  
“nouvelles taskforces”

***nb : déploiement des solutions  
vague 2 auprès des ES / PS centré  
sur l'année 2025***

Toutes les informations  
sur <https://esante.gouv.fr/segur/vague2>

## Un démarrage prévu au S1 2024, avec une concertation de l'écosystème au S2 2023

|                       |                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                            |                                                                                           |                                              |
|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Objectif              | Poursuivre l'accompagnement des établissements dans leur transformation numérique, l'usage des services socles et des objectifs de santé publique, <i>en complémentarité avec le programme CaRE dédié à la Cyber.</i> |                                                                                            |                                                                                           |                                              |
| Enjeux et modalités   | Encourager les établissements à atteindre des cibles d'usage par domaine                                                                                                                                              | Mutualiser les systèmes hospitaliers avec la convergence des systèmes d'information de GHT | Rattraper les établissements les plus « en difficulté » ou qui n'ont pas encore candidaté |                                              |
| Domaines stratégiques | Renforcer le partage et l'échange avec le territoire à travers Mon espace santé, y compris la consultation du DMP                                                                                                     | Simplifier la vie des soignants par des outils sur l'accessibilité et l'utilisabilité      | Développer la numérisation des Urgences                                                   | Renforcer l'interopérabilité interne des SIH |

➔ En reprenant les meilleures pratiques et modalités des programmes de financement précédents, en terme de durée/période, de types d'indicateurs, de pilotage, de contrôle et d'accompagnement des établissements.

## Réussir la vague 1

### MS1 (PA / PH / Domicile)

- 19 solutions de DUI sont référencées, 25 sont en cours de référencement
- Près de 2000 ESMS ont signé un bon de commande validé par l'ASP => objectif fixé à + de 20 000 ESMS embarqués d'ici le 10 janvier 2024

### MS2 (PdE et PDS) :

- Fermeture du guichet le 28 juin pour 15 solutions PdE et 11 solutions PDS
- Objectif de 80% des ESMS couverts par les solutions référencées ayant signé un bon de commande SONS au 10 janvier 2024

### ESMS numérique :

- Embarquer +7000 ESMS (soit 18 550 ESMS financés à fin 23)
- 100% des projets financés en 2021 et 2022 démarrés en 2023
- 50% des projets financés en 21 atteignent les cibles d'usage

## Poursuivre les travaux de conception de la vague 2 MS1

- Mise en concertation de la V0 du ou des DSR et REM pour la Vague 2 fin octobre
- Discussion sur le périmètre final de la vague 2, le barème et le calendrier entre octobre et décembre
- Publication de l'arrêté vague 2 début 2024

*Calendrier en cours  
de révision en  
concertation avec  
les industriels*

## Priorité 10

de la

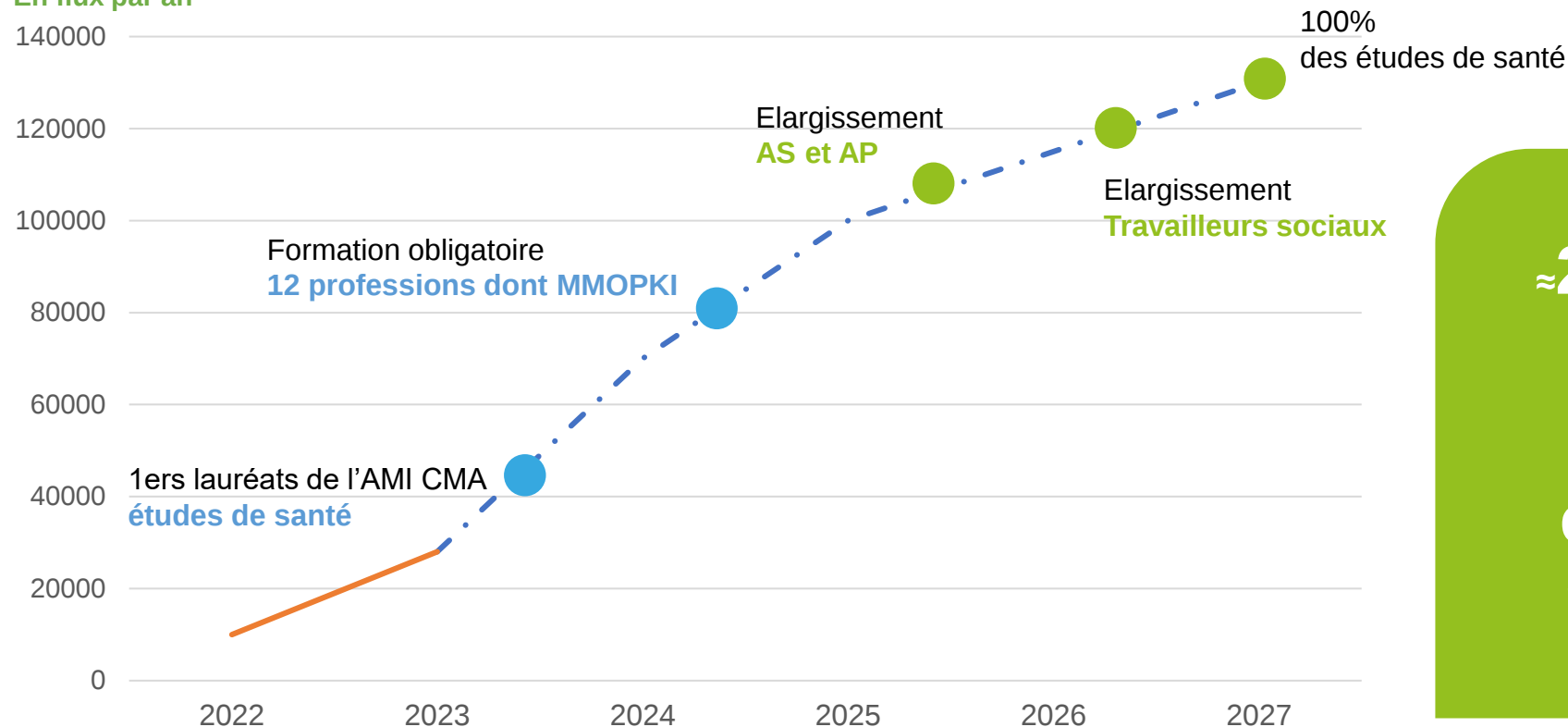
**FEUILLE  
DE ROUTE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ**  
2023-2027

# Formation

Renforcer la formation et l'accompagnement  
au numérique des professionnels de santé,  
du médico-social et du social

## Apprenants formés au numérique en santé

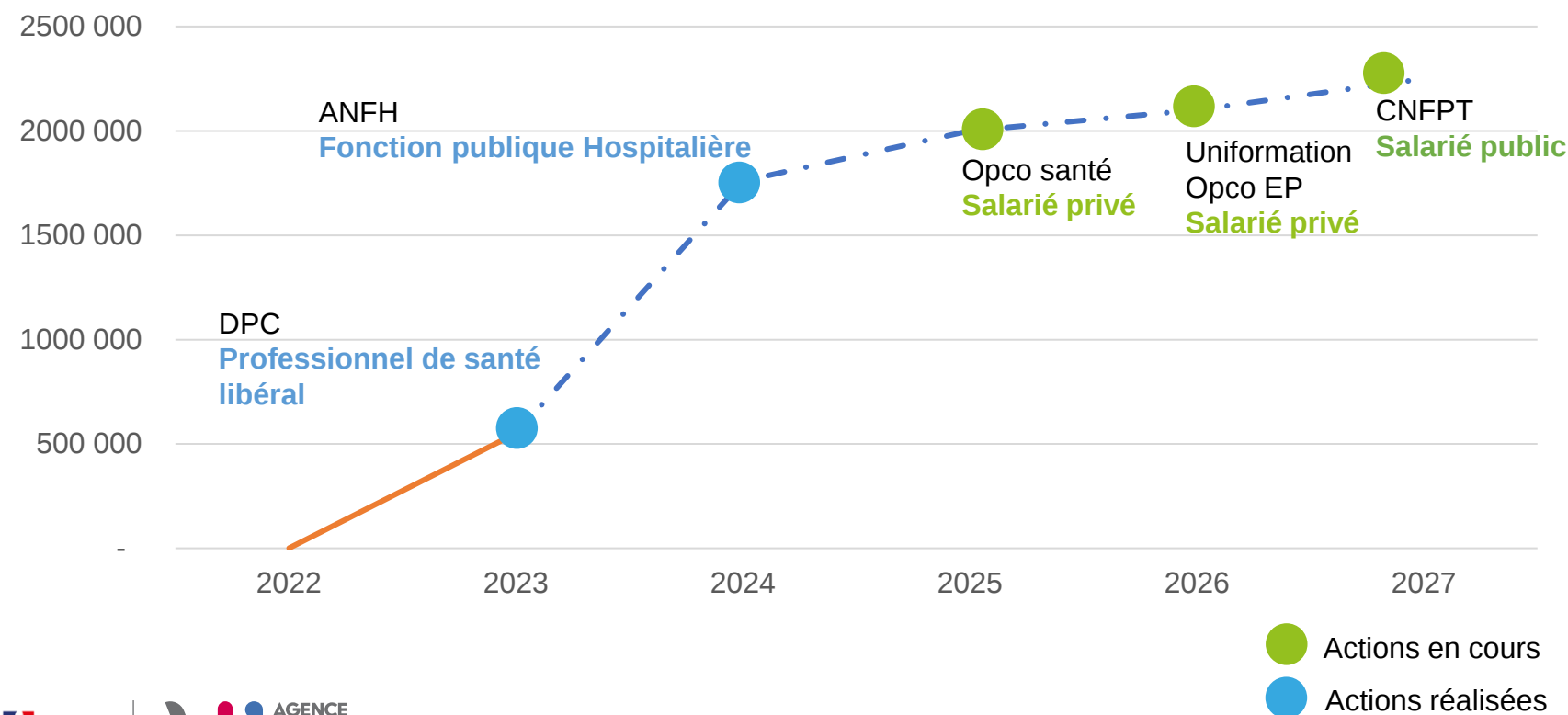
En flux par an



≈25.000 élèves  
formés au  
numérique  
en santé à la  
rentrée 2023

### Professionnels du système de santé ayant accès à une formation en santé numérique

Volume de professionnels concernés



**500 000**  
des professionnels  
éligibles à une  
formation  
numérique en santé  
prise en charge  
en 2023

## Priorité 15

de la

**FEUILLE  
DE ROUTE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ**  
2023-2027

# Programme CaRE

## Cyber Accélération pour la Résilience des Etablissements

Renforcer massivement la cyber  
dans les établissements, notre souveraineté  
sur l'hébergement et notre résilience face  
aux futures

### Multiplication des attaques dans les établissements sanitaires

- **Impacts très forts** sur la qualité et la sécurité de prise en charge des patients
- **Développement croissant** des usages du numérique dans les ES
- **Augmentation générale** de la cybermenace et professionnalisation des attaquants

**x2** : nombre d'incidents déclaré par les ES depuis 2020

**3ème** secteur le plus touché par des attaques par rançongiciel

**1,6 %** : budget hospitalier dédié au numérique (part en diminution)



### Lancement de la TF cyber suite à la cyberattaque du CHSF

- **Des ambitions :**
- Concevoir un **plan massif pluriannuel** sur 2023-2027
- Une volonté **d'engager une grande majorité des ES** sur 2023-2024
- Obtenir des **résultats concrets** dès maintenant pour la résilience des ES
- **compagner l'ensemble des ES** dans leur montée en maturité sur la cybersécurité

#### Des financements :

- « **Ponctuel** » pour permettre de franchir un cap
- « **Annuel** » pour maintenir le niveau acquis et considéré comme le « Socle Cyber »
- « **Offre de services** » pour développer et coordonner l'offre de services nationale et régionale, pour un déploiement massif au sein des ES



### Programme CaRE

« Une réponse collective, déterminée et coordonnée pour faire face à la menace »

### 1. Identification de 4 domaines techniques prioritaires pour répondre à la menace de rançongiciel et d'exfiltration de données

Une démarche globale centrée sur les ES, s'appuyant sur les acteurs nationaux, régionaux, et le tissu industriel expert

D1 – Audits techniques  
Annuaire technique et exposition sur internet

D2 – Poste de travail et détection

D3 – Sécurisation des accès de  
télémaintenance

D4 – Stratégie de sauvegarde



Les cyberattaques récentes montrent que **l'exposition internet** est l'un des vecteurs principaux de pénétration par les attaquants dans le système d'information des établissements de santé.

**L'Annuaire Technique** est ensuite le principal moyen de propagation, par lequel les attaquants obtiennent des privilèges élevés, leur permettant d'infliger plus de dégâts.

### 2. Financement "pérenne" à prévoir

Via des financements annuels conditionnés à l'atteinte d'objectifs "socle Cyber"

- Conditionné à des prérequis numériques et cyber (prérequis Ségur numérique, exercices de crise réguliers...) qui s'adaptent dans le temps aux scénarios d'attaque et à la maturité des ES
- Contribution partagée à la mission chargée de la réforme de la tarification MCO

### 3. Développement de l'offre de services « cyber » au niveau national et régional

Via des financements associés en cohérence avec les objectifs à atteindre par les ES

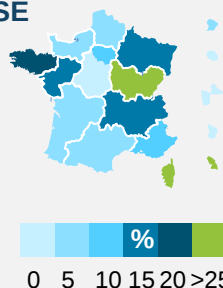
- Une offre cohérente et articulée entre l'ensemble des entités
- Appui des GRADeS dans le développement et l'homogénéisation de leurs centres de ressources régionaux (CRRC) via la définition d'un socle minimal

### 1. Un effort sur la résilience

#### EXERCICES DE GESTION DE CRISE

% ES ayant réalisé un exercice à fin-mai sur la base des kits nationaux

415 exercices déjà réalisés



#### PLAN BLANC NUMERIQUE

- Volet numérique du plan blanc finalisé
- Publication imminente

#### PCA / PRA

- Travaux qui s'inscrivent dans la **continuité des exercices de crise** et des kits nationaux
- Lancement d'un groupe de travail pour construire **un kit clé en main pour les ES**
- **Ambition** : premiers pilotes à l'automne et publication du kit fin d'année

### 2. Un ancrage du numérique et de la cyber-résilience dans la certification HAS

- Impliquer les directions d'établissement, les PCME et l'ensemble des professionnels des ES à se préparer à la cybercrise : réalisation des exercices de crise, formalisation et mise en œuvre des PCA/PRA/modes dégradées, intégration d'un plan de formation SSI, acculturation à l'hygiène informatique, réalisation des audits réguliers

### 3. Une évolution des grilles RH

- Renforcer l'attractivité des métiers de la DSI et de RSSI

### 4. Un portail cyber « point d'entrée » unique

- Ouverture prochaine d'un **espace dédié** sur le portail esanté.gouv.fr
- **Référencement** de tous les outils, documents, offre de services à destination des ES

### 5. Des actions de communication et de sensibilisation

- **Intervention à SantExpo** via plusieurs RETEX (ES attaqués, exercices de crise) et la présentation du programme CaRE
- **Une campagne « Tous Cybervigilants »** V2 en cours de finalisation à destination des directions d'établissement puis des professionnels
- **Evènements réguliers** au niveau national et régional autour de la cyber

## Un ancrage du numérique et de la cyber-résilience dans la certification HAS

### Impliquer les directions d'établissement, les PCME et l'ensemble des professionnels des ES à gérer les risques numériques :

- Action de sensibilisation et acculturation à l'hygiène informatique,
- Formalisation et mise en œuvre des PCA/PRA et procédures en mode dégradée,
- Intégration d'un plan de formation aux risques d'usage du numérique en santé,
- Réalisation des exercices de crise,
- Définition de plan d'action formalisé suite à la réalisation des audits réguliers.



### Développer certains critères d'évaluation autour des services socles du numérique en santé (INS, Mon espace santé et MSS)



Groupe de  
travail d'experts

Renforcement et  
élaboration des  
critères  
d'évaluation

Concertation des  
parties prenantes

Fiches  
pédagogiques

Application pour  
2024

Recrutement et formation des experts visiteurs à compétence numérique.  
Diffusion de ses ajustements aux ES pour leur bonne appropriation.

### Une dynamique qui se confirme sur le terrain et des ambitions fortes

- **Industrialisation des exercices** via la mise à disposition de kits nationaux avec 3 niveaux de maturité
- L'objectif est **d'atteindre 50% des ES à fin 2023** et **100% fin 2024**
- Démarche qui **doit devenir annuelle** au sein des ES
- De premiers **exercices à l'échelle régionale** commencent à se tenir

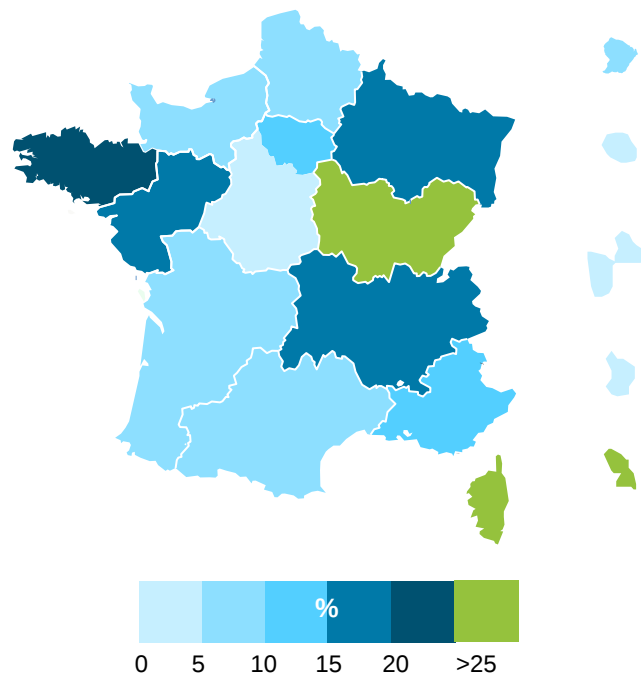
### Des retours extrêmement positifs

- **Atteinte des objectifs fixés en amont de l'exercice**
- **Simulation réaliste d'une crise cyber**
- **Identification des axes de progression**

85%

Satisfaction  
globale des  
participants en  
Pays-de-la-Loire

### Exercices réalisés à fin mai 2023



- **15% des ES** ont réalisé un exercice à fin mai 2023 (dont 78% des OSE)
- Rappel de l'objectif des DDG Régions : 25% à fin mai pour les ES et 100 % pour les OSE

- ✓ **Une certification qui a fait ses preuves** : 273 hébergeurs certifiés, de la start up à la multinationale par 8 organismes certifiés COFRAC depuis juillet 2018.
- ✓ **Des axes d'amélioration** : activité 5 d'administration et d'exploitation du système d'information, périmètre des prestations couvertes par la certification,...
- ✓ Prendre en compte les **évolutions** du contexte normatif (ISO 27001) et réglementaire (SecNumCloud,...)
- ✓ **Risque de transfert de données** Hors de l'Espace Economique Européen et souveraineté : règles de transparence avant un renforcement de ces règles en 2027



# Une feuille de route cybersécurité pour le médico-social

La **transformation numérique** du secteur social et médico-social s'accompagne d'une exposition croissante au risque cyber. **Le risque est avéré** pour les ESMS et les personnes accompagnées.

Au premier semestre 2023, le chantier **cybersécurité social et médico-social** a permis de mener :

- Une concertation auprès de **60 organismes gestionnaires**
- **8 ateliers de co-construction** avec les acteurs du secteur
- Un **plan d'action 2023/2027 ambitieux, adapté, et cohérent** avec la feuille de route sanitaire.

**87 incidents signalés par  
des ESMS en 2022**

# Une feuille de route cybersécurité pour le médico-social

1

**Gouvernance  
du plan  
cybersécurité**

Une dynamique  
portée  
collectivement  
par les acteurs  
du secteurs

2

**Stimuler la  
mutualisation  
des ressources  
cyber**

Un levier pour  
investir dans la  
sécurité des  
structures

3

**Sensibiliser  
l'écosystème**

Former et  
acculturer les  
professionnels  
du secteur

4

**Accompagner  
la mise en  
conformité  
réglementaire**

Un cadre à  
adapter en lien  
avec les  
spécificités des  
ESSMS

5

**Accompagner  
l'acquisition  
d'outils**

Fournir les outils  
nécessaires à la  
cybersécurité

## Priorité 16

de la

**FEUILLE  
DE ROUTE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ**  
2023-2027

# Régulation

Systematiser la co-construction de référentiels d'exigences, secteur par secteur, en sécurisant la conformité des solutions utilisées par les acteurs de santé

# Extension du périmètre des référentiels opposables aux référentiels d'éthique

## L'Article L1470-5 du CSP : opposabilité des référentiels d'échange et de partage de données de santé

- Il permet d'approuver par arrêté du Ministre chargé de la santé et de la prévention les **référentiels d'interopérabilité, de sécurité** qui s'appliquent aux services numériques utilisés par les professionnels de santé, du médico-social et du social.
- Ces référentiels doivent s'appuyer sur des standards ouverts.
- Ils sont élaborés par l'Agence du Numérique en Santé après concertation des utilisateurs de ces secteurs, des usagers et des Entreprises de Santé Numérique.



## Modification de l'Article L1470-5 par la LFSS du 23/12/2022 :

- Les référentiels **d'éthique** font dorénavant partie des référentiels pouvant être approuvés par arrêté du Ministre.

# Création d'un certificat de conformité d'un service ou outil numérique

## L'Article L1470-6 du CSP : mise en conformité des services et outils numériques

- Il conditionne l'attribution de fonds publics pour réaliser des évolutions de SI, de services ou outils numériques à des **engagements** de mise en conformité aux référentiels d'interopérabilité.

## Modifications de l'Article L1470-6 par la LFSS du 23/12/2022 :



- Création **d'un certificat de conformité** d'un service ou outil numérique aux référentiels d'interopérabilité **mais aussi de sécurité et d'éthique**.
- Il peut être délivré par l'Agence du Numérique en Santé, un organisme accrédité COFRAC ou un organisme européen accrédité dans un autre Etat Membre.
- Les situations dans lesquelles le certificat peut être rendu obligatoire sont définies par arrêté.
- Un décret en conseil d'Etat fixant les modalités de délivrance de ce certificat doit être pris avant le 31/12/2023 après avis de la CNIL.

# Sanctions en cas de non conformité



**Modifications de l'Article L1470-6 par la LFSS du 23/12/2022 : introduction des sanctions dont les modalités seront définies dans un décret en conseil d'Etat avant le 31/12/2024.**

- **Des éditeurs de services numériques** si la solution n'est pas conforme au référentiel d'interopérabilité, de sécurité ou d'éthique qui lui sont opposables
- **Des professionnels** de santé, établissements du secteur de la santé, du médico-social et du social s'ils ne sont pas équipés d'une solution certifiée conformes, pour les professionnels de santé relevant d'une convention avec l'Assurance Maladie, les règles seront définies dans la convention.
- **Montant maximum** des sanctions :
  - Pour les éditeurs : 1% du CA HT réalisé en France
  - Pour les personnes physiques 1000€ et 10 000€ pour les personnes morales

# Avancement de la publication des textes et mise en oeuvre

## Décret « certification de conformité » en Conseil d'Etat : publication octobre 2023

- Procédure de délivrance d'un certificat de conformité
- Calendrier :
  - Demande d'avis CNIL
  - Notification à l'Union Européenne de juillet à septembre 2023
  - Avis du Conseil d'Etat en septembre 2023

Doctrine à construire avec les parties prenantes : quels référentiels sectoriels ? Cohérence entre les référentiels rendus opposables et les différents dispositifs ? délais de mise en conformité...

## 1ère application du décret certification de conformité pour l'agrément des SI Sociétés de téléconsultation

- Référentiel de sécurité, d'interopérabilité et d'éthique des SI de téléconsultation en concertation sur le site [participez.esante.gouv.fr](https://participez.esante.gouv.fr) : [ici](#)

# Ethique de la téléconsultation



## 34 critères éthiques des SI de TLC

- 19 Bienfaisance, 8 Autonomie, 4 Justice, 3 DD



## Travaux HAS (finalisation T4 2023)

- Référentiel de BPP et méthodes d'évaluation pour les sociétés de TLC
- Recommandations relatives aux lieux où se situe le patient et aux conditions d'un environnement propice à la réalisation de l'acte.



## Travaux Assurance Maladie sur l'établissement de critères éthiques « métier » pour la TLC



## GT 8 du CNS sur l'éthique de la télésanté, publication d'une grille de réflexion éthique sur les situations complexes (à l'attention des professionnels)



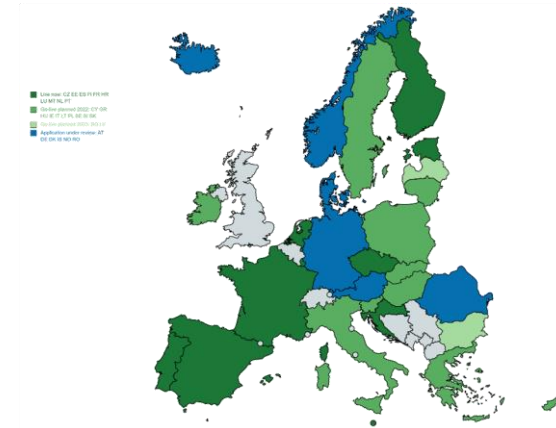
**Priorité 6**  
de la  
**FEUILLE  
DE ROUTE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ**  
2023-2027

# MaSanté@UE

Permettre aux professionnels d'accéder  
à l'historique de santé des patients  
qu'ils prennent en charge

# Projet de règlement EHDS

- **Régulation du partage des données en Europe pour le soin**
  - ✓ Partage via l'infrastructure sécurisée MyHealth@EU (MaSanté@UE)
  - ✓ Droits des individus
  - ✓ Règles d'interopérabilité / sécurité communes au niveau UE
- **Marché unique du numérique en santé**
  - ✓ Toutes les données de santé sont concernées
  - ✓ Tous les logiciels, applicatifs et DM numériques
  - ✓ Mêmes conditions d'accès au marché
  - ✓ Auto-certification des systèmes de dossiers médicaux électroniques
- **Réutilisation secondaire des données : politique publique, recherche et innovation**
  - ✓ Données anonymisées, pseudonymisées, et génétiques/génomiques
  - ✓ Finalités autorisées / interdites, environnement de traitement sécurisé,
  - ✓ Guichet unique par pays, catalogue européen de données / métadonnées, redevances
  - ✓ Une future infrastructure dédiée HealthData@EU (DonnéesdeSanté@UE )
- **Gouvernance UE pour le numérique en santé**

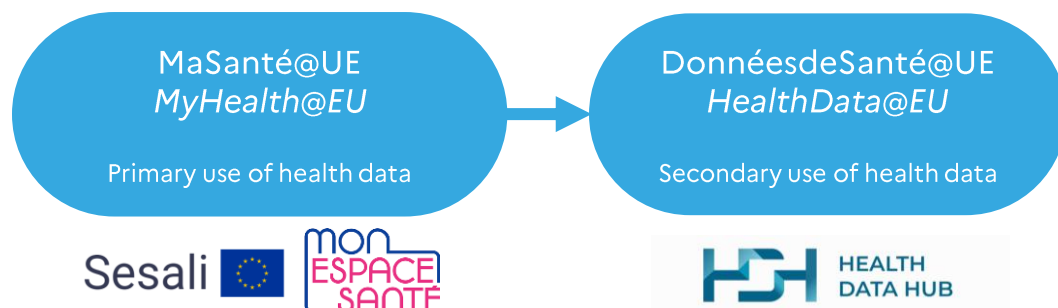


Le projet de règlement EHDS vise à créer le 1<sup>er</sup> espace sectoriel de données européen pour répondre aux enjeux métier et aux objectifs de souveraineté

# Projet de règlement EHDS

Il rendra obligatoire la participation aux infrastructures transfrontalières

## European Health Data Space (EHDS)



L'infrastructure MyHealth@EU est en place depuis 2018 avec un **raccordement progressif** des Etats Membres pour mailler les parcours de soin

- ✓ Infrastructure transfrontalière : (11 pays opérationnels et 30 en cible, déploiement par cas d'usage). : **CZ vient de faire son go-live ePrescription**
- ✓ Critères d'interopérabilité / sécurité communs au niveau UE et procédures (audit, test, go-live etc...) gérées par la commission européenne)
- ✓ FR : point de contact national raccordé depuis 2021, 1 service opérationnel ; et un **prochain cas d'usage à déployer : ePrescription**

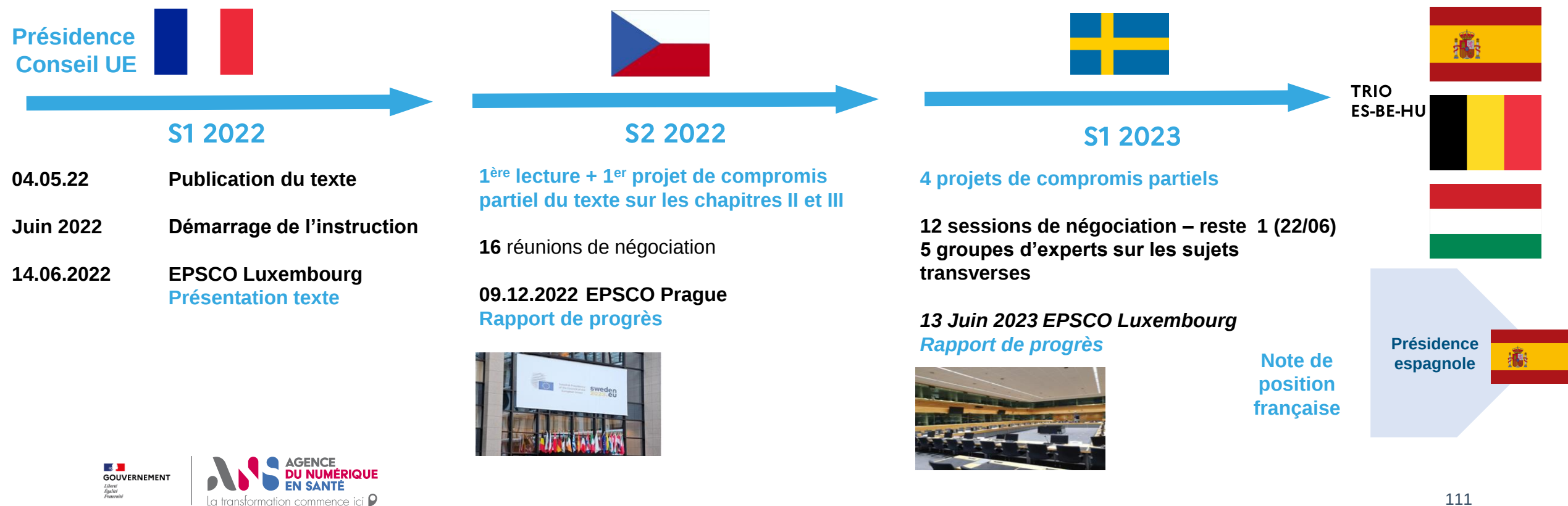
**Un pilote sur 2 ans mené par le HDH pour déployer l'infrastructure HealthData@EU sur base de 5 cas d'usage de réutilisation des données**

- ✓ **Pilote en cours depuis fin 2022**, pour créer l'infrastructure transfrontalière de réutilisation DonnéesdeSanté@UE et le catalogue européen de données
- ✓ Détermination des rôles et responsabilités

**Une étude d'impact (impacts juridiques, organisationnels, opérationnels et financiers) lancée en mai 2023**

# Projet de règlement EHDS

1 an de négociation et une potentielle adoption au printemps 2024



# Projet de règlement EHDS



Projet de compromis partiel  
Chapitres II et III



1. Projet de compromis partiel  
Chapitres I et IV
2. Projet de compromis partiel  
Chapitres V - IX
3. Projet de compromis partiel  
Chapitres sauf IV et IX
4. Projet de compromis partiel  
sur l'ensemble du texte



Première communication de la  
Présidence Espagnole montante  
sur les prochaines étapes

- ✓ Beaucoup de clarifications
- ✓ Efforts de rédaction
- ✓ Des points encore à couvrir

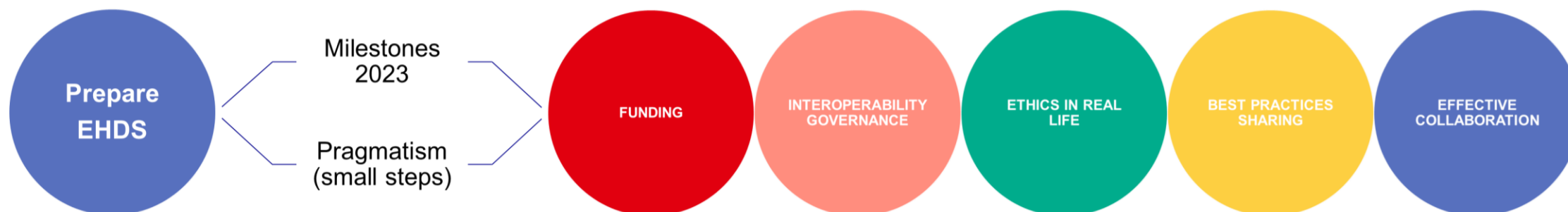
- Choix de priorisation à venir
- Un rythme intense de négociation
- Un nouveau projet de compromis attendu en septembre
- Pas de garantie d'obtenir une orientation générale

## Points clés :

- Périmètre et ses limitations
- Droits des personnes : Information collective, Opt out sur base du RGPD : double information des personnes ; gestion des exceptions ; portail de transparence (centralisation), Accès permanent
- Certification
- Souveraineté
- Gouvernance
- Définition des services centraux

# Priorités du réseau eHealth

5 priorités clés pour le réseau européen eHealth en 2023 afin de préparer la transition vers EHDS



(\*) 2 standards techniques adoptés : Snomed CT et FHIR / CDA (Mars 2023)

## 24<sup>ième</sup> réunion eHealth Network à Stockholm (1-2 juin) – co-présidence de la France

- ✓ Validation de nouvelles guidelines (utilisation primaire)
- ✓ Point d'étape sur la Joint Action TEHDAS (utilisation secondaire) et lancement TEHDAS2
- ✓ Suivi des indicateurs de la décennie numérique européenne pour le numérique en santé
- ✓ **Transition passe sanitaire européen EU DCC => OMS : création du réseau mondial de certification des documents de santé GHDCN**
- ✓ Travaux collaboratifs sur le workplan eHealth Network 2023 adopté le 30 mars

# Questions / réponses



# Rendez-vous pour le 10ème Conseil du Numérique en Santé le jeudi 14 décembre 2023 !



**Merci !**